ÉDITION DE PARIS

32e Année — N° 11280

Vendredi 15 Janvier 1915

12

Le Matin

LE NUMÉRO : CINQ CENTIMES
Tarif des Abonnements

	3 mois	6 mois	Un an
Seine et Seine-et-Oise	5 fr.	10 fr.	20 fr.
France et Colonies	6 »	12 »	24 »
Etranger	10 »	18 »	35 »

Publicité
La Publicité est reçue aux Bureaux du "Matin"
6, Boulevard Poissonnière, Paris
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

RÉDACTION & ADMINISTRATION
2-4-6, Boulevard Poissonnière
1-3-5-7, Faubourg Poissonnière, PARIS (9e)
TÉLÉPH. : Gutenberg 3,04 - 3,05 - 3,06 - 15,80
Adresse Télégraphique : MATIN-PARIS
Agences ou Correspondants à :
LONDRES : 160, Queen Victoria Street
PÉTROGRAD, ROME, MADRID,
AMSTERDAM, COPENHAGUE, STOCKHOLM,
ETC.

Stéphane LAUZANNE, Rédacteur en chef

Jules MADELINE, Président

"LE MATIN" EN BELGIQUE

L'épopée sur place

[DE L'ENVOYÉ SPÉCIAL DU « MATIN »]

Furnes, 11 janvier.

Où nous allions en octobre, quand nous nous avancions le plus loin possible, c'est là que nous allons encore en janvier quand nous voulons toucher le front.

Trois mois de chocs n'ont ainsi abouti qu'à faire vaciller par endroits la ligne qui sépare les ennemis.

Où sont les batailles qui ne demandaient qu'une journée pour illustrer une plaine ? Champ par champ les plaines d'ici ont gagné d'être historiques. Elles sont trop riches. La gloire y coule d'un flot recouvrant tout. Ce ne sera que la Bataille des Flandres. Alors et Nieuport, et Saint-Georges, et Pervyse, et Dixmude, et Ypres, et jusqu'à toi, passeur, et ta maison ?

Toujours les mêmes noms. Depuis trois mois nous ne vous parlons que de cela. Nous devenons monotone, n'est-ce pas ? Nieuport ! Pervyse ! Dixmude ! C'est vieux ! De loin peut-être. D'ici c'est infernalement jeune. Jour et nuit ces villes crient leur nom sous le canon. Elles ne sont que décharnées mais pas muettes. Ce sont des suppliciées attachées depuis cent jours au poteau et qui remuent encore les bras. Ne vous impatientez donc pas devant ces patientes. Les litanies que tant de pieuses femmes répètent chaque soir ont invariablement les mêmes noms. Les noms de toutes ces villes forment les litanies de l'héroïsme. Ecoutez-les, si souvent qu'on les récite.

Nieuport ! C'est devant cette ville que l'on touche l'énormité des efforts qu'il faut produire pour s'assurer vainqueur.

Ainsi, le 4 novembre, la première fois que nous y entrions, on bombardait. Aujourd'hui, plus de deux mois après, deux victoires étant remportées en avant : Lombaertzyde, Saint-Georges, on bombarde toujours. Et pendant ces deux mois, pas une nuit de repos. On a même fait des œuvres de géant. On a construit sur le chenal qui relie Nieuport à la mer des ponts de bateaux. Hercule n'avait pas prévu ces travaux. On amenait les barques. Le chenal est très large. On se pressait pour avoir fini avant la marée. La marée arrivait. Durant toute la construction, les obus avaient passé sur la tête des travailleurs. Les travailleurs avaient mis leurs plus gros cordeaux, avaient serré les écrous « jusqu'à la gauche ». Ils défiaient toutes les autres équipes de pouvoir mieux faire. La marée arrivait. Le pont se mettait à danser. Les soldats travailleurs serraient, serraient. La marée délogeait deux ou trois bateaux. On leur courait après. On ne les rattrapait pas tous. Il y en a qui doivent rouler sur les grandes mers. Pendant que l'on bouchait ces trous, la marée en faisait d'autres. Comme des barques, des hommes étaient emportés. On n'arrivait pas à réparer ce que défaisait l'élément. On replaçait trois bateaux, il en désenchaînait trois. Le flux arracha tout, un soir. Un bataillon était sur l'autre rive. Quand il reviendrait, pas de retraite. Les soldats travailleurs se remirent à l'eau Il y avait un vent de tempête qui forçait à courir et à recourir après les bateaux. Le temps passait, les obus aussi. La petite armée se présenta avant l'achèvement du pont. On le termina dans la nuit, à tâtons, pour ne pas être repéré. Le chenal houleux ne cessait de le balancer. C'est deux par deux que revint le bataillon.

Les lendemains on recommença.

⁂

Suivons la ligne et reprononçons un de ces noms dont nous avons tant parlé : Ramscappelle.

Là aussi il y a progrès. Ramscappelle était aux Allemands. Il est aux alliés. Ce n'est rien sur la carte. Ceux qui tracent chaque jour une ligne de notre avance à cette nouvelle, l'ont à peine déplacée d'une épingle. Voici ce que représente cette épingle contre le mur — et comptez combien vous en avez !

Au moins un mois de vis-à-vis et d'échange de mitraille A chaque instant, des maisons s'effondrent et des membres sont arrachés des corps. Tentatives de la nuit, coups de force du matin, ruses du soir. On a fait taire la plupart des pièces ennemies, il en reste une. On va aller la chercher. Des Marocains partent sur le ventre, la baïonnette aux dents. Ils arrivent sur la pièce, embrochent les servants. Le village est conquis. Les Marocains en prennent possession des yeux. Il n'y a plus rien que deux cochons fouillant du groin des cadavres allemands.

C'était nous ne savons quand, en novembre ! On bombarde toujours.

Faisons quelques kilomètres sur la route. C'est dangereux, allons vite : Pervyse !

Vieille chanson encore que Pervyse ! Ça remonte au déluge — au déluge de feu !

Il y a des siècles que nous vous avons raconté que nous venions de voir dégringoler son clocher. Nous nous souvenons vous avoir parlé de ces officiers pas encore relevés qu'un obus avait écrasés sur la place. Oui, c'est vieux ! Nous y revoilà aujourd'hui. Il y a un mort, tout neuf, une sentinelle. Pervyse ! C'était octobre cela ! Et l'on bombarde toujours. Ce matin c'est entre l'égise et le chemin de fer. Ça vous coupe tout de même un peu les jambes — aux sentinelles surtout.

⁂

Continuons le chapelet, passons au grain suivant. On ne peut pas plus l'atteindre qu'autrefois. C'est Dixmude. Dixmude ! Depuis trois mois, l'épingle que vous avez mise sur ce nom, vous ne l'avez pas touchée, n'est-ce pas ? Il n'y eut pas d'avance ici, ni de recul. Enfin vous n'avez pas déplacé votre épingle ? On s'y est éventré pendant des dix jours de suite. Les fusiliers marins y ont gagné leur drapeau. Les fusiliers marins s'y sont installés dans des maisons en face les maisons des Allemands. Les fusiliers marins ont pris leur fusil par le canon et leur sont tombés dessus comme l'abatteur sur des bœufs. Ils sont encore là, et un peu ! pour parler votre langue, commandant, qui nous disiez hier, les paupières mi-fermées et le regard dans le lointain :

— Nous, nous avons toujours été des types qui tiennent plus à leur rêve qu'à leur gueule !

Laissez donc encore votre épingle sur Dixmude, ou plutôt mettez-en une à tête rouge.

Et la maison du passeur ? Nous avons vu le passeur. Pas le dernier, mais un vieillard qui « passait » dans le temps. « Pour ces pauv'es pierres, disait-il, pour ces pauv'es pierres. » Il ne voulait pas croire que des bataillons se fussent écharpés autour de « ça », de ça, dont il montrait la direction avec son bras.

Lui qui avait possédé ça à lui tout seul !

La maison du passeur, ce n'est même pas un point sur la carte. C'est au moins un nom. Entre Ramscappelle et Pervyse, il y a une ferme dont les murs pendants parlent aussi d'héroïsme. Pour la prendre, il fallut du sang. Cette ferme est un des points que l'on cite pour honorer ceux qui y sont tombés. Elle n'a pas de nom. On l'appelle la ferme sans nom. Ils se sont fait tuer pour une ferme sans nom !

Et Ypres ? Parce que l'on ne vous parle plus de ses halles, vous croyez qu'elles reposent dans la paix ? Parce que le petit rond qui marque la ville est un peu en arrière de la ligne du feu, vous pensez qu'il n'y a plus de feu ? On bombarde toujours. Les Allemands y font même de l'esprit. A coups de grosse caisse, bien entendu. De l'esprit bien ferré, bien lourd, bien carré, comme leurs souliers, quoi ! Ils sonnent sur la ville les douze coups de minuit par douze obus ! Ah ! qu'on est fier d'être Germain !

Sur place. C'est sur place que se fait l'épopée de 1914. C'est grandiose, et Murat n'eût pas trouvé une fois l'occasion d'y enlever son cheval. Au vingtième siècle, la France a donné des ailes au monde ; l'Allemagne lui offre des trous dans la terre. Chacun son âme. Mais quand vous lirez au communiqué une ligne de ce genre : « Entre la mer et la Lys, canonnades assez intenses avec progrès sur un point », pour tout ce qui est à pleurer et à magnifier dans cette journée, signez-vous, femmes qui croyez à la croix, et que les hommes regardent le drapeau !

Albert Londres

LA CHUTE du comte Berchtold

Le comte Berchtold que la volonté du vieil empereur-roi François-Joseph vient de condamner à la retraite était peut-être, comme ministre des affaires étrangères, le principal personnage du gouvernement austro-hongrois, mais il n'en était pas la première personnalité. Grand seigneur, immensément riche, courtisan, flatté par Guillaume II, il n'a pas complètement dirigé la politique qui se faisait sous son nom. C'est le comte Tisza, vrai complice du César allemand, c'est M. de Tchirsky, ambassadeur d'Allemagne, usurpateur à Vienne d'une action que sa fonction ne justifiait pas, qui ont été les meneurs de la diplomatie agressive à laquelle l'Europe doit de baigner dans le sang. Mais le comte Berchtold a laissé faire. Peut-être à vrai dire a-t-il fait mine un instant de serrer les freins lorsqu'il a vu que cette politique était, pour l'Autriche-Hongrie, une course à l'abîme. Vers le 30 juillet les événements donnaient un cruel démenti aux belles assurances de l'ambassadeur d'Allemagne : M. de Tchirsky avait affirmé que la Russie ne marcherait pas, qu'elle laisserait écraser le petit frère slave, et cependant le tsar, bafoué dans des négociations dilatoires, ordonnait la mobilisation et il devenait certain que le tête à tête de tout repos que l'Autriche avait héroïquement voulu avoir avec la Serbie ne serait que le premier acte d'une conflagration européenne. Alors il sembla que l'on songeait à Vienne à faire machine en arrière. Le Livre jaune nous a révélé des tentatives autrichiennes *in extremis* pour ouvrir avec les puissances pacifiques une conversation obstinément refusée jusque là. Mais ce faible effort fut emporté par la violence des éléments que l'on avait laissé déchaîner. L'Autriche-Hongrie suivit son destin. Et cependant le comte Berchtold ne se retira pas. Il prêta jusqu'au bout son nom à une politique d'agression systématique : l'Histoire le comptera au nombre des grands pêcheurs par abstention et par complaisance.

Voilà pour hier. Mais que signifie pour demain sa mise à l'écart ? Sans doute pas encore la politique de paix que l'instinct le plus élémentaire de la conservation commanderait à l'Autriche-Hongrie. Le baron Burian, que l'autorité de l'empereur-roi appelle à remplacer le comte Berchtold, était hier encore un collaborateur du comte Tisza, c'est-à-dire du ministre le plus lourdement responsable de la guerre. Ce changement fait de plus en plus du comte Tisza le maître de la politique austro-hongroise. Il ne nous annonce pas un effort de l'Autriche-Hongrie pour clore par une paix aussi prompte que possible une partie désormais perdue. Peut-être même est-ce pour avoir, à la onzième heure, conseillé une telle sagesse que le comte Berchtold est obligé de se retirer. Peut-être aussi a-t-on jugé prudent, à Vienne, de remplacer le demi-magyar qu'est le comte Berchtold par un magyar bon teint comme le baron Burian. C'est donner une satisfaction à la Hongrie à l'heure où on signale de l'inquiétude dans cette partie de la double monarchie, où même certains — exagérant sans doute bien qu'il n'y ait pas de fumée sans feu — parlent d'un mouvement de désaffection et peut-être de séparatisme.

Mais même ainsi expliqué, le départ du comte Berchtold n'apparaît pas comme un message de paix.

Communiqués officiels du 14 janvier

(165e JOUR DE GUERRE)

15 heures.

En Belgique, la brume a gêné le tir de l'artillerie : la canonnade n'en a pas moins été assez violente autour de Nieuport et d'Ypres. Des détachements belges ont fait sauter, au sud-est de Stuyvakenskerke une ferme qui servait de dépôt de munitions à l'ennemi.

Entre la Lys et l'Oise, dans la région de Lens, notre artillerie a dispersé des travailleurs ennemis aux abords d'Angres et bombardé efficacement des abris et des tranchées au sud-est de la Chapelle de Notre-Dame-de-Lorette.

Au nord de Soissons, de violents combats se sont livrés toute la journée ; l'action a été localisée sur le terrain comprenant les deux croupes situées au nord-est et au nord-ouest de Crouy, dont nous ne tenions que les premières pentes.

A gauche, notre contre-attaque a légèrement progressé, sans pouvoir, cependant, marquer une avance sensible. Au centre, nous avons maintenu nos positions autour du village de Crouy malgré les efforts répétés de l'ennemi, mais, à l'est, devrant Vregny, nous avons dû céder.

La crue persistante de l'Aisne a déjà emporté plusieurs des ponts et des passerelles que nous avions jetés, rendant ainsi précaires les communications de nos troupes ; dans ces conditions, nous nous sommes établis au sud de la rivière, dans la partie comprise entre Crouy et Missy, avec des têtes de pont sur la rive nord.

Sur le reste du front de l'Aisne, rive droite et rive gauche, simple canonnade.

En Champagne, la région de Perthes a continué à être le théâtre d'actions locales pour la possession des tranchées allemandes de deuxième ou troisième lignes. Au nord de Beauséjour, nous avons fait sauter des fourneaux de mine pour gêner le travail de l'ennemi ; celui-ci, se croyant attaqué, a garni ses tranchées sur lesquelles a été ouvert un feu violent d'artillerie et d'infanterie.

Rien à signaler sur le reste du front.

23 heures.

La nuit dernière, nos troupes ont réussi, dans un coup de main, à bouleverser les tranchées récemment construites par les Allemands au nord-ouest de Fouquescourt (nord de Roye).

Les attaques ennemies dans la région au nord de Soissons sont enrayées.

Comme il a été dit dans le communiqué de ce matin, la crue de l'Aisne, en détruisant plusieurs de nos ponts ou passerelles, avait rendu très précaires les communications de nos troupes opérant sur les premières pentes de la rive droite et nous empêchait de leur envoyer des renforts. Telle a été la cause essentielle du repli de ces troupes, qui luttaient dans des conditions difficiles.

Obligés d'abandonner quelques canons, par suite de la rupture d'une partie du pont, nous les avons tous rendus inutilisables.

Des prisonniers ont été faits par les Allemands, notamment des blessés qui, dans le mouvement de repli, n'ont pu être tous évacués. Nous avons fait, de notre côté, un nombre important de prisonniers non blessés appartenant à des bataillons de sept régiments différents.

Il s'agit, en résumé, d'un succès partiel de nos adversaires qui ne saurait avoir d'influence sur l'ensemble des opérations. En effet, en raison de l'obstacle de l'Aisne et des dispositions que nous avons prises, l'ennemi est dans l'impossibilité d'exploiter, au sud de la rivière, le succès qui n'a qu'un caractère purement local.

Sur le reste du front, rien n'a été signalé.

CE QUI S'EST PASSÉ SUR LE FRONT

(*D'après les communiqués*)

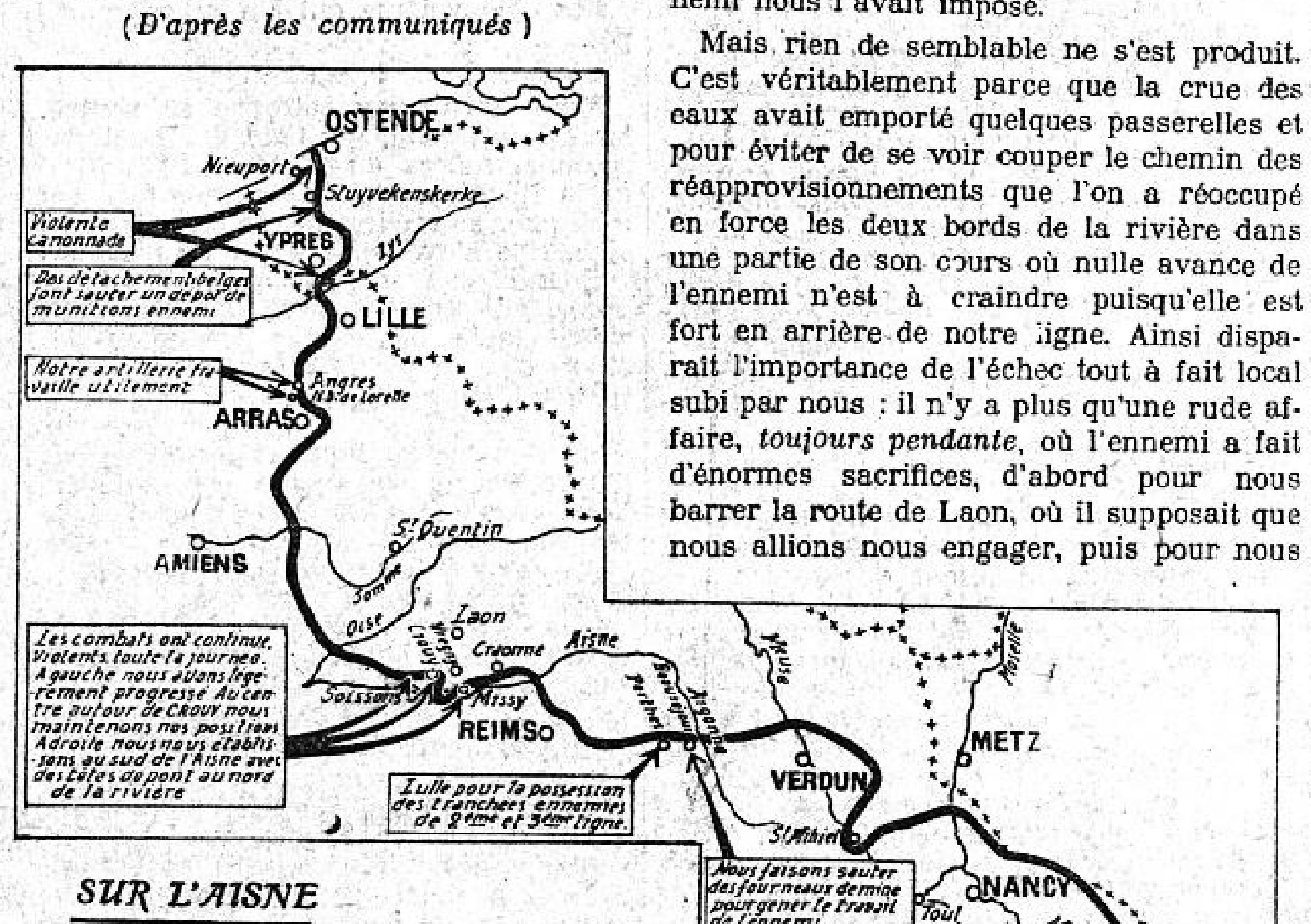
OSTENDE
Nieuport
Stuyvekenskerke
Violente canonnade
YPRES
Lys
Des détachements belges font sauter un dépôt de munitions ennemi
LILLE
Notre artillerie travaille utilement
Angres
N.D. de Lorette
ARRAS
St Quentin
AMIENS
Somme
Oise
Laon
Craonne
Aisne
Vregny
Crouy
Soissons
Missy
REIMS
Perthes
Beauséjour
Argonne
Les combats ont continué violents toute la journée. A gauche nous avons légèrement progressé. Au centre autour de Crouy nous maintenons nos positions. A droite nous nous établissons au sud de l'Aisne avec des têtes de pont au nord de la rivière
Lutte pour la possession des tranchées ennemies de 2ème et 3ème ligne
Meuse
Moselle
VERDUN
METZ
St Mihiel
Nous faisons sauter des fourneaux de mine pour gêner le travail de l'ennemi. Il se croit attaqué et garnit ses tranchées sur lesquelles nous ouvrons un feu violent d'artillerie et d'infanterie
Toul
NANCY
Meurthe
Moselle
St Dié
Thann
BELFORT

SUR L'AISNE

Nos troupes avaient fait, dans la direction de Laon, un hardi mouvement. Elles tenaient le front Cuffies-Crouy-Vregny, en passant par la cote 132 et en faisant face à Braye. L'attaque furieuse des Allemands, en forces considérables, s'est produite dès la fin de la semaine dernière, en vue de les déloger de ces positions et de les rejeter sur l'Aisne.

L'engagement a duré cent vingt heures. Jour par jour, le communiqué nous en a décrit la marche, avec la brièveté qu'il affectionne et qui nous semble moins difficile à supporter depuis que nous sommes assurés de recevoir, trois ou quatre fois par mois, des comptes rendus officiels et détaillés de toutes les opérations.

Hier pourtant, le public a éprouvé une petite déception : nous avions cédé le terrain à l'est de notre ligne, devant Vregny, et, d'un même mouvement, nos troupes, tout en conservant des têtes de pont sur la rive droite de l'Aisne, avaient dû repasser sur la rive gauche, dans la région comprise entre Crouy et Missy. Regardez la carte :

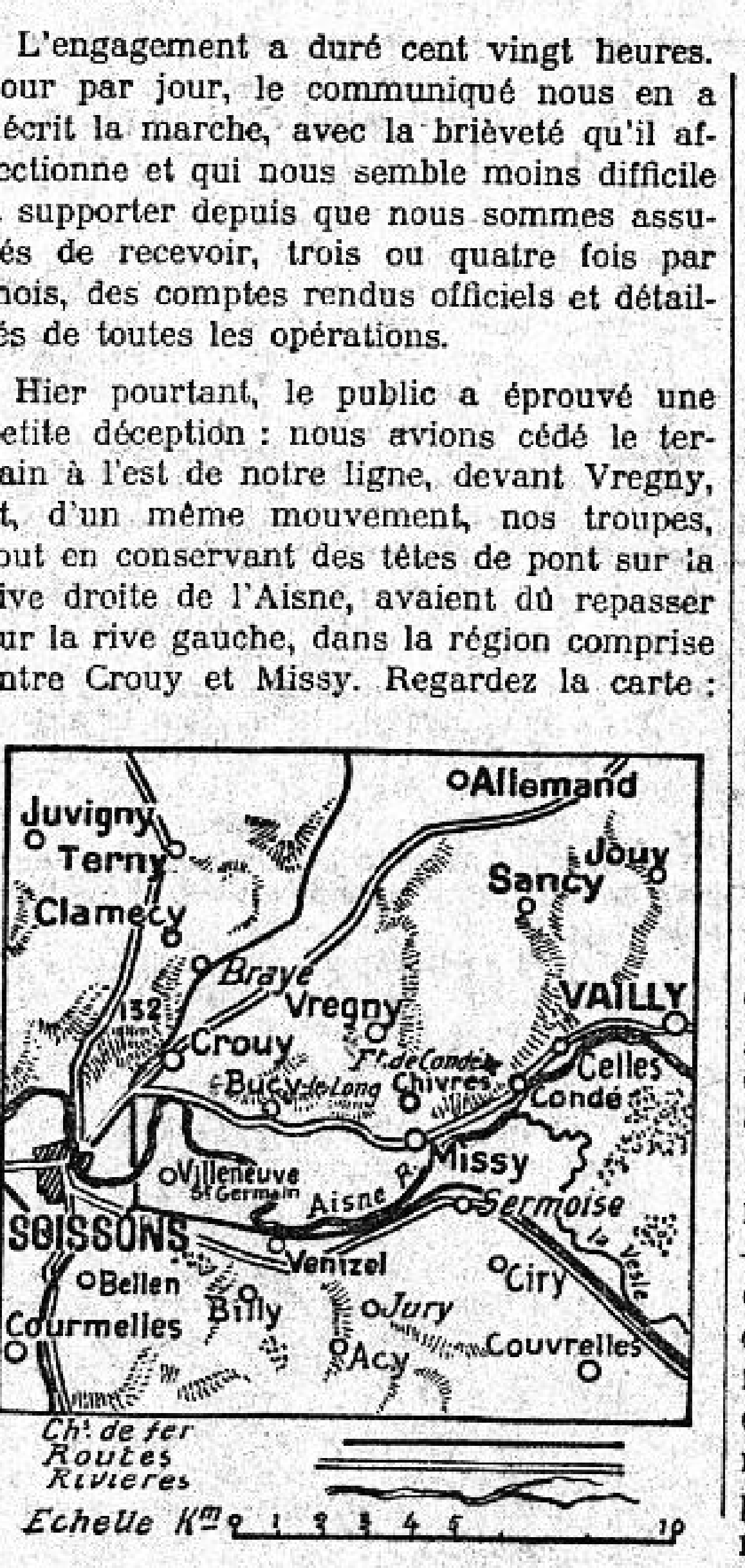

c'était là un sérieux recul, si en effet l'ennemi nous l'avait imposé.

Mais rien de semblable ne s'est produit. C'est véritablement parce que la crue des eaux avait emporté quelques passerelles et pour éviter de se voir couper le chemin des réapprovisionnements que l'on a réoccupé en force les deux bords de la rivière dans une partie de son cours où nulle avance de l'ennemi n'est à craindre puisqu'elle est fort en arrière de notre ligne. Ainsi disparaît l'importance de l'échec tout à fait local subi par nous : il n'y a plus qu'une rude affaire, *toujours pendante*, où l'ennemi a fait d'énormes sacrifices, d'abord pour nous barrer la route de Laon, où il supposait que nous allions nous engager, puis pour nous déloger des hauteurs que nous tenions, et notamment de l'éperon 132, *où nous sommes encore*.

La petite carte du champ de bataille, que nous donnons ici, avec le graphique du front de guerre, fera comprendre au lecteur le mouvement de conversion que nous avons opéré.

Quant à nos pertes en hommes et en matériel, il ne faut ni les exagérer ni les contester. Nous ne sommes pas des Allemands, pour mentir !...

Partout ailleurs, la journée a été nettement favorable à nos armes : en Belgique, en Flandre, en Picardie et en Champagne.

Le "Matin" saisi en Suisse

GENÈVE, 14 janvier. — *Dépêche particulière du « Matin ».* — Par ordre du département politique fédéral et, à ce qu'on assure, sur les instances de la légation d'Allemagne à Berne, le *Matin* du mardi 12 janvier a été saisi à cause de son illustration intitulée « le Pilori ».

Des agents firent, mercredi dans la matinée — sans enthousiasme, d'ailleurs — une tournée dans les kiosques et les dépôts ; mais le numéro ayant été mis en vente partout mardi après-midi, ils n'ont plus trouvé que quelques numéros encore invendus dont ils se contentèrent. Ces braves gens manifestaient assez par leur attitude et leurs propos qu'ils ne demandaient pas davantage.

Les monuments de Rome éprouvés par le tremblement de terre

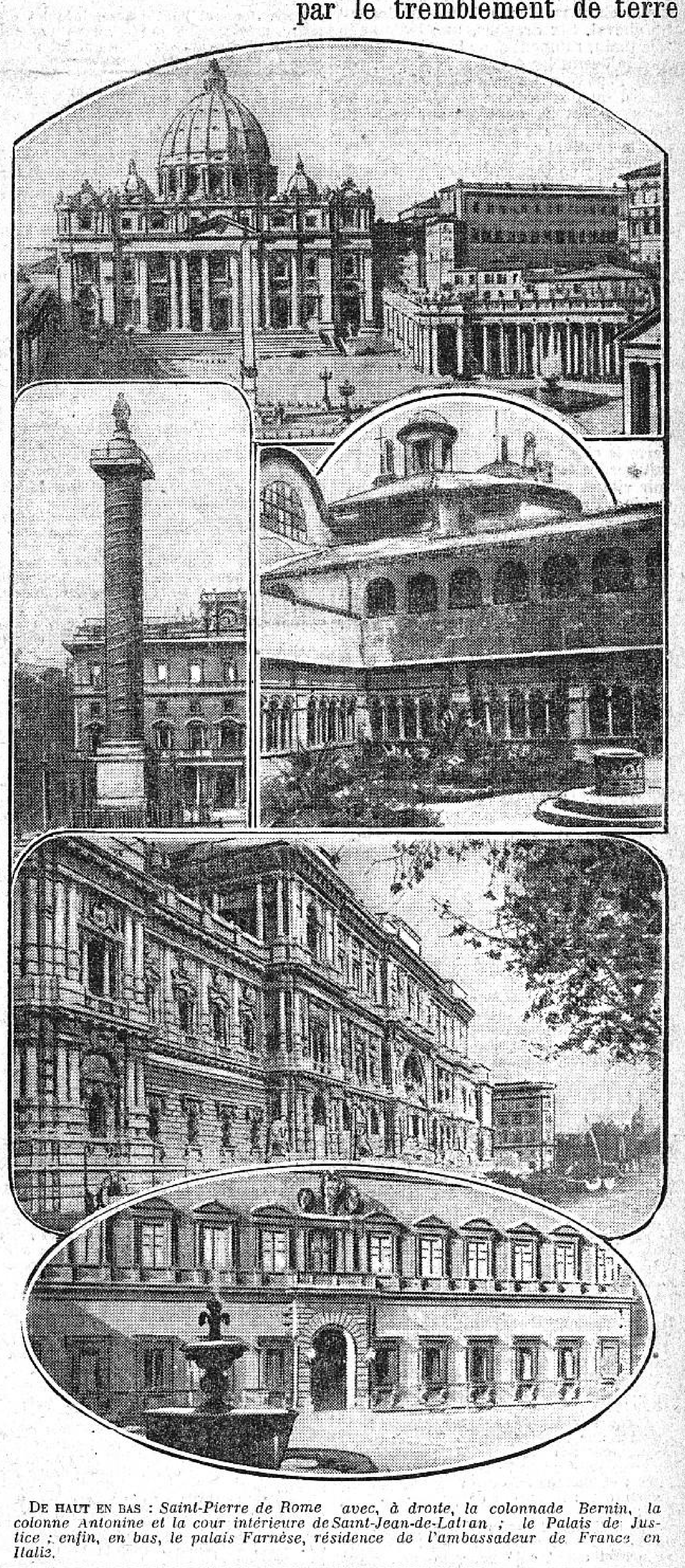

DE HAUT EN BAS : *Saint-Pierre de Rome avec, à droite, la colonnade Bernin, la colonne Antonine et la cour intérieure de Saint-Jean-de-Latran ; le Palais de Justice ; enfin, en bas, le palais Farnèse, résidence de l'ambassadeur de France en Italie.*

Les gribouilles allemands

L'Allemagne ne nous menace plus de l'excès de sa victoire mais de celui de sa défaite. C'est un signe des temps et il ne saurait nous déplaire de voir son ton comminatoire s'exercer dans ce sens.

La *Gazette de Cologne* nous signifie que l'Allemagne vaincue ne pourra payer aucune indemnité « car le dernier homme sera tué et l'argent sera dépensé jusqu'au dernier sou Les ressources du pays seront complètement épuisées. Voilà ce qu'il faut faire comprendre à nos ennemis. »

Reste à savoir si la pratique Allemagne se saignera ainsi à blanc pour le seul plaisir de se rendre insolvable envers ceux que son agression et ses atrocités ont fait ses créanciers. En fût-il même ainsi que nous n'aurions pas tant à nous en inquiéter. Nous ne ferons pas la guerre jusqu'au bout pour nous enrichir des dépouilles de l'Allemagne, mais bien pour avoir une vraie paix. Et s'il plaît à ce voisin encombrant de résister jusqu'à la ruine, cette paix n'en sera que plus longtemps assurée.

Les dragons passent !

[D'UN CORRESPONDANT PARTICULIER DU « MATIN »]

En Woëvre, 12 janvier.

Longeant le cours de la Moselle, les dragons se sont glissés derrière la voie ferrée. A droite, les hauteurs de Mousson s'ornent de flocons blancs, Depuis huit jours, sans arrêt, les batteries allemandes arrosent le bois Le Prêtre. Depuis huit jours notre infanterie, malgré les marinites, s'est accrochée à la forêt. La première journée fut sanglante : notre ligne n'avait pas encore dépassé la route de Montauville. Là, un terrain à découvert. Les obus nous prenaient de flanc. Il fallait avancer coûte que coûte, arriver aux taillis. Malgré les mitrailleuses, malgré les fils de fer, un beau soir, baïonnette au canon, nous avons atteint la lisière.

Cinq cents mètres ? Il faut faire la guerre pour savoir la valeur redoutable des distances. Cinq cents mètres à franchir, bien en face de l'adversaire, avec devant soi la gueule des canons-revolvers et les mausers qui vous attendent derrière l'épaulement. Au début de l'attaque, nous avions l'espoir de les surprendre. On avait attendu l'ombre, on s'était glissé en silence hors des tranchées et on avançait doucement, doucement, on rampait. Mais des batailles muettes ne sont pas pour les Français. L'ennemi nous le fit voir. A peine avons-nous dépassé la route que les salves crépitent, en face. Trop tard pour reculer Ils nous ont vus. Autant faire du bruit...

— En avant, mes enfants ! Vive la France !

Le chef est un grand homme, à la voix formidable. A son cri, d'autres cris répondent. Cinq cents cris. Et le tambour bat la charge. Pas de clairons : ils sont morts. Seul, le bruit des baguettes sur le cuir. La pluie a détrempé la peau vibrante. Le roulement est sourd, lugubre, comme voilé par un crêpe. Mais ce son a suffi pour faire jaillir la chanson ! La *Marseillaise !* Celle-ci naît, s'élève, gronde, domine le fracas du combat. Qui dira la griserie d'un chant dans la bataille ? L'homme-individu disparaît. L'homme-race reste. Tout à l'heure, chacun se disait : « Certains seront frappés, mais ce ne sera pas moi. » Maintenant que l'hymne résonne, aucun ne pense plus qu'un seul d'entre eux puisse périr. Ils ne savent reculer : ils sont tous soudés les uns aux autres.

C'est ainsi qu'un soir les lignards s'établirent à l'orée du bois Le Prêtre. On pioche, on creuse. Le sous-bois est dénudé et pourtant protecteur. Une tranchée s'organise, puis une autre. Bientôt les pièces de Mousson cracheront en vain. Des projectiles gaspillés en pure perte. Nous sommes sous terre.

Et sous terre, la bataille continue. La sape, la mine. Mais avant de prendre une nouvelle offensive, il faut savoir ce qui se passe là-bas, derrière, de l'autre côté des ouvrages ennemis. Des dragons qui combattaient en seconde ligne, à pied, vont redevenir cavaliers. Les chevaux, à l'abri d'une écurie au toit de chaume, ont eu le temps de se reposer. A nouveau, ils sentent la selle, mâchent le mors. La patrouille qui s'aventure dans les lignes ennemies revient rarement indemne. Avant de partir, ceux-là ont serré la main des camarades.

La Moselle roule, boueuse, grossie par les pluies. Le peloton, un quart

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

d'heure durant, suit la rivière. Un espace déboisé à gauche, où la forêt a été abattue par l'ennemi, marque la limite entre les deux fronts. Les dragons avancent encore. Ça y est. Maintenant, ils sont dans les lignes prussiennes. Plus de liaisons. Plus de secours possibles. Ils n'ont plus à compter que sur eux seuls. La nuit est propice, mais au loin un feu de bivouac allemand. Un rien peut trahir la petite troupe : un cliquetis de sabre, le hennissement d'une monture. Il se fait tard déjà. Les heures passent vite, malgré l'angoisse. Le chef, avant le départ, a dit : « Tâchez de ramener un prisonnier. »

La moitié du peloton est restée sur le bord de la rivière. Le bruit de l'eau qui coule étouffera l'écho d'un renâclement de cheval. Six dragons, une baïonnette à la main, rampent dans le bois. Et voilà que le destin les a conduits à deux pas d'un Prussien. Un peu plus et ils donnaient du nez dedans. La silhouette de l'ennemi est là, appuyée sur le fusil. D'un bond les six hommes se sont jetés sur la sentinelle. Les bras, les jambes, le torse. De partout, il est immobilisé. Une main s'est abattue sur sa bouche. Un cri a pourtant eu le temps d'en sortir.

Etreint, à demi étranglé, l'Allemand a été transporté jusqu'à l'endroit où attendent les chevaux. En croupe sur une bête. Pas de danger qu'il bouge. Le froid d'un canon de revolver sur la tempe. Au galop ! Il n'est que temps. L'enlèvement a fait du bruit. Dans la nuit des formes courent. Des appels, des commandements, des coups de feu. L'éperon dans le ventre des bêtes, les dragons vont grand train.

Mais là-bas, sur la route, un parti ennemi les attend. La lune s'est montrée, éclairant une troupe de fantassins qui barre le chemin. Forcer sur ce point serait perdre la moitié du peloton. Il faut voir vite et se résoudre vite à la guerre. Guide à droite ! Dans le sous-bois ! Les chevaux butent contre les racines, les branches fouettent le visage des cavaliers. On va quand même. Encore un kilomètre et on sera hors de danger.

Mais pour cela il faut traverser un bivouac prussien. Qu'importe ! Par-dessus les fossés les chevaux bondissent. Des tentes, des feux autour desquels des formes dormaient. On culbute tout, écrase tout. Cette charge dans la nuit est si soudaine, si effarante que les Allemands fuient. Ils sont cent contre un, mais ils l'ignorent. Et voilà comment les dragons passent. Ils ont passé.

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis hier à l'Elysée, sous la présidence de M. Raymond Poincaré.

Le conseil a décidé que sur le crédit de trois cents millions ouvert au ministre de l'intérieur une première avance sera faite immédiatement aux agriculteurs des départements envahis pour leur permettre de se procurer des semences, des animaux, des machines, etc. Ces avances seront ordonnées par le ministre de l'intérieur sur états formés par le ministre de l'agriculture, après avis du directeur départemental des services agricoles et de la caisse régionale de crédit mutuel agricole.

Le ministre des finances a été autorisé à déposer un projet de loi pour élever à trois milliards la limite d'admission des bons de la défense nationale et des bons ordinaires du Trésor.

Les ministres des finances et de l'agriculture ont fait approuver l'envoi dans les départements où l'on cultive l'absinthe d'une mission composée d'un inspecteur des finances, d'un inspecteur de l'agriculture et d'un inspecteur des contributions directes, pour entendre les propriétaires et cultivateurs, et procéder à une évaluation provisoire des indemnités à allouer.

Le prochain conseil se tiendra demain samadi.

On arrête deux Russes qui fabriquaient de faux papiers d'identité

Sur la demande du ministère de la guerre, le parquet vient de charger M. Richard d'ouvrir une information en faux et usage de faux contre deux individus d'origine russe, mais naturalisés Français, nommés Gurowicz et Sachmann, qui avaient trouvé un moyen assez ingénieux de gagner de l'argent.

Ces individus fournissaient à leurs compatriotes nés de parents russes habitant la France et ayant opté pour la nationalité française, conformément aux dispositions de la loi de 1889, les moyens peu scrupuleux de se soustraire à leurs obligations militaires.

Voici comment Gurowicz et Sachmann opéraient :

Ils procuraient à ceux de leurs compatriotes appelés sous le drapeau, des papiers de Russes ayant quitté la France avant leur majorité et à l'aide d'actes de notoriété ils parvenaient à établir que tel qui s'était appelé jusqu'à ce jour X... était en réalité Y...

Le tour ainsi joué, le bénéficiaire du faux, ayant changé de nom, était bien sûr de ne jamais être inquiété par les autorités militaires.

Interrogés, hier, par M. le juge Richard, en présence de leurs avocats, Mes Lévy-Oulmann et Lucien Leduc, Gurowicz et Sachmann ont fait des aveux complets.

Ils ont été écroués à la Santé.

LES PRÉSIDENTS PARLENT

A LA CHAMBRE ET AU SÉNAT

MM. Paul Deschanel et Antonin Dubost s'installent

La Chambre vote à l'unanimité l'affichage du beau discours de son président

Les bureaux de la Chambre et du Sénat élus à la séance de mardi dernier se sont installés hier au Palais-Bourbon et au Luxembourg.

Dans l'une et l'autre assemblée les discours présidentiels ont consacré une fois de plus l' « union sacrée » qui fut scellée pour la première fois à la mémorable séance du 4 août. Les paroles présidentielles furent unanimement applaudies par les membres du Parlement.

⁂

Au Palais-Bourbon, devant une assemblée très nombreuse, M. Paul Deschanel a prononcé le discours que voici :

Mes chers collègues,

Permettez-moi de remercier d'abord notre vénéré doyen et nos chers secrétaires d'âge, qui ont ouvert notre session.

Nous méditerons les paroles si jeunes et si fortes de M. de Mackau.

La France, depuis que l'Allemagne lui a déclaré la guerre, ne forme qu'une seule âme et un seul cœur. L'unanimité qui s'était faite ici dans les mémorables séances du 4 août et du 22 décembre 1914 s'est maintenue, avec l'année nouvelle, dans l'élection de votre bureau : inappréciable honneur pour vos élus !

Ils travailleront avec vous à affermir cette unité morale qui est notre force. Votre sagesse saura la concilier avec notre mandat de législateurs et avec notre devoir de contrôle. Ce n'est pas dans cette assemblée que pourrait s'affaiblir l'admirable discipline de la nation. On a dirigé contre le Parlement de la République certaines attaques injustes : nous y répondrons à notre heure. Si nous devons nous efforcer de devenir meilleurs, nous aussi, non seulement dans le silence, mais dans la délibération, je crois bien qu'un des principaux enseignements de cette guerre sera, dans l'avenir, la nécessité d'un contrôle plus fort, plus énergique que jamais. Si le Parlement avait osé, s'il avait su davantage, la France, aujourd'hui, s'en trouverait mieux.

Une première tâche s'impose à la Chambre et à ses commissions : aider ceux qui se battent et leurs familles ; établir les réparations dues aux départements envahis ; collaborer, dans l'ordre de nos attributions, à l'œuvre de la défense ; résoudre, avec la nation et le gouvernement, les questions vitales : l'expulsion de l'ennemi ; la délivrance du pays héroïque qui, par un acte unique dans l'Histoire, s'est sacrifié à l'honneur ; la restitution des provinces que la force nous a ravies.

En même temps, nous pouvons préparer durant la guerre les œuvres de la paix, rassembler dès aujourd'hui les éléments du régime économique de demain — douanes, transports, mines, crédit, travail — et de la reconstitution nationale, jeter les assises de la France nouvelle, plus fraternelle et plus prospère.

Pour mener à bien ces tâches, nous n'avons qu'à prendre exemple sur le calme, le sang-froid, la persévérance du pays et de l'armée.

La vertu souveraine de cette guerre, c'est la ténacité. Le génie, a-t-on dit, est une longue patience ; nous pouvons dire, nous, que la patience est le génie de cette guerre.

Le temps, en cette longue épreuve, est l'auxiliaire du droit. La double alliance a donné son plein effort : la Triple-Entente, non. Les heures maîtresses n'ont pas encore sonné.

Que le courage de nos héros, les souffrances de nos captifs, la mémoire de ceux qui ont donné leur vie ne cessent d'inspirer nos résolutions ! La guerre, qui, comme la mort, met chaque homme et chaque chose à sa vraie place, a mis au premier plan le peuple. Oui, c'est le peuple de France qui, par ses vertus magnanimes, s'est tiré des suprêmes périls.

Quel plus haut destin pouvons-nous rêver, nous, ses représentants, que de rester les exécuteurs de sa pensée et les serviteurs de sa vaillance ?

Au seuil de cette année 1915, qui, à un siècle de distance, évoque de si tragiques souvenirs et de si foudroyantes leçons, jurons de demeurer jusqu'au bout, sans fièvre comme sans jactance, ses mandataires fidèles et d'accomplir avec lui le plus saint devoir qu'ait jamais affronté une famille humaine.

Voici qu'au delà des frontières, des sympathies nouvelles chaque jour nous y aident. Un Italien illustre combattait pour la France en 1870 ; ses deux petits-fils viennent de mourir pour elle.

Notre ardente gratitude va au général Ricciotti Garibaldi, qui nous a si généreusement donné ses enfants et qui ne veut être consolé du double sacrifice que par la vision des grands destins de sa patrie, sœur glorieuse de la nôtre.

Une fois de plus, le noble sang de l'Italie a coulé avec le sang français sur les champs de bataille, pour faire jaillir des horreurs de la guerre et des ombres de la mort les victorieuses clartés de la justice éternelle.

Ce beau et éloquent dicours répondait admirablement aux sentiments de l'assemblée, car il fut presque à chaque phrase haché d'applaudissements frénétiques.

Plusieurs passages furent plus particulièrement soulignés. Notons-les :

« ...un des principaux enseignements de cette guerre sera dans l'avenir, la nécessité d'un contrôle plus fort, plus énergique que jamais. Si le Parlement avait osé, s'il avait su davantage, la France aujourd'hui s'en trouverait mieux. »

Des applaudissements répétés saluèrent cette déclaration et celle où le président dit qu'une des tâches qui incombe à la Chambre est d'aider ceux « qui se battent et leurs familles ».

On écoute debout le passage sur le peuple de France « qui par ses vertus magnifiques, s'est tiré des suprêmes périls ».

Les applaudissements crépitent unanimes à l'instant où le président fait allusion à la mort glorieuse des deux fils de Ricciotti Garibaldi.

Lorsque M. Deschanel se fut assis, la Chambre entière se dressa dans un seul élan et réclama l'affichage de ce beau discours. C'est à l'unanimité que la Chambre décide que les fortes paroles de M. Paul Deschanel seront affichées dans toutes les communes de France.

Sans débat l'assemblée valide les élections de MM. Lafont à Saint-Girons (Ariège) et de la Villesboisnet à Pontivy (Morbihan).

Puis après avoir réglé l'ordre du jour de la prochaine séance et inscrit en tête notamment la question des pensions militaires, l'assemblée s'ajourna à mardi prochain.

AU SÉNAT

La séance est ouverte à trois heures. M. Antonin Dubost, très acclamé, prend place au fauteuil et prononce le discours suivant :

Mes chers collègues,

Vous connaissez les sentiments sincères de dévouement et de gratitude que provoquent en moi les manifestations de votre bienveillance. Je vous en renouvelle l'expression d'autant plus émue que je sens combien notre union et notre confiance mutuelle sont plus que jamais nécessaires.

Une profonde émotion nous étreint en franchissant le seuil de cette nouvelle année qui sera décisive pour notre pays et pour le monde, et qui restera, dans la mémoire des générations futures, parmi les grandes dates qui jalonnent l'Histoire et résument les principales étapes de l'Humanité !

Cent vingt ans après la Révolution, la France doit armer son peuple et exalter toutes ses énergies pour recommencer un nouveau mais plus formidable combat de la liberté contre la tyrannie. Ce n'est plus Brunswick et son armée d'ancien régime qui ont rompu la frontière et foulé notre sol, c'est l'invasion de toute une race qu'une politique imprévoyante a laissée s'agglomérer, qui s'est fortifiée de la défaite de la France, et qui, depuis ce fatal moment, dans la lourde ivresse de son triomphe et d'une science ténébreuse, s'est grisée du rêve impérial le plus menaçant que le monde ait jamais connu.

C'est en proie à cette ivresse qu'elle se rue aux carnages et aux incendies, faible désastre encore à côté des richesses morales lentement acquises par la civilisation et qui périraient par son triomphe. Tout ce que les hommes ont fait de beau et de grand depuis cent ans, cette race brutale le veut ruiner ou pervertir !

Nous avons cultivé la science pour embellir et enrichir la vie, et elle l'a organisée pour la mort et la destruction ; nous avons encouragé l'éveil des nationalités, et elle n'a grandi que de leur oppression ; enfin, nous bâtissions un temple à la paix et elle n'y entrait avec nous, elle ne signait les pactes internationaux, que pour mieux préparer son agression !

C'est entre ces deux conceptions : le développement harmonique de l'humanité dans la riche variété de toutes ses races, et la domination universelle de l'une d'entre elles, élue par le plus cruel et le plus sanguinaire des dieux, que la lutte est maintenant engagée. Elle est donc la plus grave de l'Histoire, et il faut qu'elle se termine par l'anéantissement, sans merci, et sans réveil possible, de ces despotismes anciens, monstrueusement ressuscités.

Ce triomphe viendra, messieurs, car tandis que les hommes de la Révolution étaient les seuls à proclamer, dans leurs constitutions, le respect des nationalités étrangères, et tandis que la tragique protestation de 1871 n'était que le cri désespéré du vaincu, voici que, maintenant, sur toute la surface de la terre, c'est la moitié de l'Europe, c'est l'Afrique et l'Asie qui luttent avec nous pour les droits des hommes et des nations !

Magnifique propagation des forces morales ! admirable contagion de la liberté !

Messieurs, puisque ma pensée se reporte au passé, pardonnez-moi si, au nom des survivants de la dernière guerre — bien peu nombreux aujourd'hui, hélas ! dans cette assemblée — je sens l'irrésistible besoin d'associer, dans la même piété de notre cœur, les armées malheureuses qui luttèrent il y a quarante-quatre ans, et les armées vengeresses de la France nouvelle. En évoquant ces aînés, laissez-moi saluer le plus grand de tous : Gambetta !

Gambetta ne fut pas seulement le héros d'une sublime résistance, — dont le souvenir reste encore personnifié parmi nous, puisque nous pouvons saluer à son banc son principal collaborateur, notre cher et illustre de Freycinet — il voulut et commença deux grandes choses dont la force réalisée nous porte aujourd'hui vers un meilleur destin.

Il voulut que, d'une pensée constante, la République refît l'armée qu'il fallait à un peuple visé à mort et qui ne veut pas mourir.

Cette armée, nous l'avons faite, nous n'avons jamais eu de discussion que pour mieux la faire et déjà elle a retrouvé le secret de la victoire !

Il voulut, en second lieu, replacer la France sous la protection de ces puissances morales qu'il proclamait immanentes, et qu'il annonçait un jour supérieures à la Force ! Et ce sont elles aujourd'hui qui, d'une extrémité de la terre à l'autre, ont assemblé tant d'armées pour donner, enfin, une sanction à la justice des peuples.

C'est à cette justice que Gambetta en avait appelé ! Messieurs, l'heure de sa sentence approche : attendons-la avec patience, avec confiance et dignité !

Je remercie, en votre nom, le bureau d'âge du concours qu'il a bien voulu nous prêter, et j'adresse à son président, et aussi à notre doyen, M. Huguet, le témoignage de l'estime et du respect dont ils sont unanimement entourés parmi nous.

Comme M. Deschanel, M. Antonin Dubost fut très applaudi et son allusion à M. de Freycinet dans l'œuvre patriotique de Gambetta provoqua à l'adresse du sénateur de la Seine une très chaleureuse ovation.

Le règlement de l'ordre du jour donna lieu à quelques observations.

Après avoir fixé à jeudi prochain la discussion du rapport de M. Paul Doumer sur les décrets concernant l'organisation de l'armée, on décida d'inscrire à la suite les projets déposés à la session du mois d'août, notamment celui sur l'enseignement supérieur.

Des bancs de la droite, M. Delahaye proteste.

— La parole est au canon ,dit-il, et non pas aux bavardages parlementaires (violentes rumeurs sur la plupart des bancs).

— Parlez pour vous, réplique M. Antonin Dubost.

Puis, M. Peytral, président de la commission des finances, et M. René Viviani, président du conseil, déclarent que l'Union sacrée peut très bien subsister avec le contrôle des Parlements.

Tous deux sont très applaudis.

Enfin M. Hervey, sénateur indépendant de l'Eure, déclare que si le contrôle des Chambres doit mettre un obstacle quelconque à l'accomplissement par les parlementaires de leur devoir militaire, il demande sa mise en congé jusqu'à la fin de la guerre.

La séance est levée à trois heures et demie.

A TRAVERS PARIS

Ils volaient nos soldats. — Dans le but d'apporter un peu d'hygiène et de bien-être à nos vaillants soldats, actuellement sur le front, un journal du matin fait appel chaque jour à la générosité de ses lecteurs, et c'est par milliers que se chiffrent les objets de toutes sortes qui parviennent à notre confrère.

Celui-ci s'est même trouvé dans la nécessité de louer, rue du 4-Septembre, un local destiné à emmagasiner les sous-vêtements, conserves, tabac, cigarettes, pipes, savonnettes, etc.

Parmi le nombreux personnel engagé à cet effet, il s'est trouvé des gens assez indignes pour s'approprier une partie de ces dons. Ce sont les nommés Henri Joutel, trente-deux ans ; Paul Richard, quarante-sept ans ; Joseph Tessier, quarante ans ; Charles Gillard, quarante-cinq ans, et Adelina Léonard, soixante-sept ans.

Ces vols seraient peut-être restés longtemps impunis si leurs auteurs ne s'étaient dénoncés eux-mêmes dans les débits qu'ils fréquentaient rue des Petits-Champs. Ils ne purent s'empêcher de montrer à leurs amis les objets dérobés, et des inspecteurs du premier district en furent informés.

Le brigadier Gaubert et l'inspecteur Cecaldi exercèrent une surveillance, et ainsi ces tristes personnages furent appréhendés.

Au cours des perquisitions qui furent opérées à leurs domiciles, M. Bleynie, commissaire de police du quartier Vendôme, découvrit fort heureusement une grande partie des objets volés.

Des précautions ont été prises pour que de pareils faits ne reproduisent plus.

Les cinq voleurs ont été envoyés au Dépôt.

Mme Duruisseau retrouve sa rivière. — Mme Duruisseau, qui tient une boutique de reconnaissances du Mont-de-Piété, 54, rue de la Réunion, s'était absentée hier aprèsmidi pour se rendre chez la mercière sa voisine. Elle n'avait pas fermé sa porte à clé.

Quand elle revint quelques instants après, elle aperçut deux individus qui faisaient main basse sur les bijoux et les objets de prix placés à la vitrine.

Mme Duruisseau, qui est une femme énergique, n'hésita pas. Elle pénétra résolument dans sa boutique et se mit en devoir d'appréhender elle-même les malfaiteurs. Mais ceux-ci ne lui en laissèrent pas le temps.

Après avoir bousculé la commerçante, ils gagnèrent la rue et s'enfuirent.

— Au voleur ! arrêtez-les ! cria Mme Duruisseau en se lançant à leurs trousses.

Des gardiens de la paix se mirent à leur tour à la poursuite des voleurs et parvinrent à les arrêter rue de Belleville.

Amenés au commissariat du quartier de Charonne, ceux-ci déclarèrent se nommer Théophile Leclère, 30 ans, mouleur, demeurant rue des Pyrénées, et Paul Durand, 29 ans, camelot, rue Secrétan. On trouva sur eux trente bagues en or, six bracelets, cinq montres, douze couverts, des pendentifs et une superbe rivière de diamants.

Ils ont été envoyés au Dépôt.

FAITS-DIVERS

LES DÉSESPÉRÉS. — Une femme inconnue, d'une trentaine d'années, se jette dans la Seine, du pont de l'Archevêché. Repêchée peu après, elle est transportée à l'Hôtel-Dieu dans un état grave.

TRIBUNAUX

L'acquittement de Louis Galmiche

Le 30 octobre dernier, la dixième chambre correctionnelle condamnait, pour infraction à interdiction de séjour, Louis Galmiche, âgé de vingt-huit ans, à quatre mois de prison et à la relégation.

Interdit de séjour, Galmiche était, au commencement d'août, venu de Belgique, où il résidait, en France, pour rejoindre son corps. Réformé, il était resté à Paris chez sa mère, marchande des quatre-saisons, qui subvenait à ses besoins.

Pendant l'instruction de son affaire, Louis Galmiche avait adressé à M. Richard, magistrat instructeur, une lettre ainsi conçue :

Monsieur le juge,

Je regrette bien les fautes que j'ai commises, alors que j'étais jeune.

Je suis venu en France pour faire mon service. Malheureusement, j'ai été réformé. Par suite de cette terrible guerre, que voulez-vous que je fasse ? Du travail, nulle part, et partout la misère noire. Aussi, monsieur le juge, je vous demanderai d'être assez aimable pour bien vouloir vous occuper de moi et pour me faire partir n'importe où, sur le champ de bataille. Si je ne suis pas bon pour tenir un fusil, on peut m'employer à autre chose. Je ne demande qu'à me rendre utile, mais je vous en supplie, ne me laissez pas comme cela, entre quatre murs, désœuvré.

Veuillez, etc.

LOUIS GALMICHE.

Galmiche faisait, hier, appel de la condamnation à quatre mois de prison et à la relégation qui l'avait frappé.

L'affaire est venue devant la chambre des appels correctionnels, présidée par M. Bidault de l'Isle.

Après plaidoirie de Me Fichou, la cour, « considérant que c'est par suite de force majeure — l'état de guerre — que le prévenu a enfreint l'interdiction de séjour à laquelle il était astreint », a infirmé la décision des magistrats de la dixième chambre et a acquitté Louis Galmiche.

Le cas de Mlle Hedwig Rohloff

En octobre 1907, Mlle Hedwig Rohloff, née à Rixdorf-Berlin, est entrée, comme employée, dans la maison des écoles Berlitz, 3, boulevard des Italiens.

Lors de la déclaration de guerre, Mlle Hedwig Rohloff, ainsi que les autres Allemands de l'établissement, a été remerciée. Elle a alors été évacuée dans un camp de concentration, à Saintes.

En octobre dernier, l'employée qui remplaçait Mlle Hedwig Rohloff constata des irrégularités dans la comptabilité de sa devancière. Les détournements de cette dernière s'élevaient à 1.701 fr. 40 centimes.

Interrogée, Mlle Hedwig Rohloff reconnut la matérialité des détournements qui lui étaient reprochés.

— Au commencement du mois d'août, dit-elle, n'ayant pas beaucoup d'argent et ayant lu dans les journaux que les sujets étrangers à la France allaient être expulsés, j'étais inquiète sur mon avenir... Je regrette les détournements dont je me suis rendu coupable et je prends l'engagement de désintéresser...

Une remarque à faire : D'après la comptabilité de la maison Berlitz, les détournements ont été opérés *entre le 11 et le 25 juillet* 1914. A cette date, Mlle Hedwig Rohloff prévoyait donc que l'Allemagne allait déclarer la guerre à la France ?

A l'audience de la dixième-onzième chambre, devant laquelle Mlle Hedwig Rohloff, âgée de trente-deux ans, comparaissait, hier, sous l'inculpation d'abus de confiance, la prévenue a renouvelé ses déclarations.

M. Collonge, administrateur délégué de la Société internationale des écoles Berlitz, entendu comme témoin, s'est exprimé en ces termes :

Pendant une dizaine d'années, l'inculpée a été employée chez nous, d'abord comme secrétaire, puis comme caissière. Nous avions pour elle la plus grande estime. Elle a cédé à un moment d'égarement en commettant les détournements qui lui sont imputés. La maison Berlitz avait l'intention de reprendre la prévenue après la guerre.

M. le substitut Barathon du Monceau a soutenu la prévention. Puis Me Tomasini a présenté la défense de Mlle Hedwig Rohloff, qui a été condamnée à six mois de prison et à 50 francs d'amende.

Nouvelles judiciaires

M. Moreau exploite à Paris, 203 *bis*, avenue Daumesnil, un lavoir. La Compagnie des eaux lui réclamant, pour le quatrième trimestre de 1914 et pour un excédent de consommation d'eau du troisième trimestre, la somme totale de 1.394 fr. 35, le maître de lavoir a introduit un référé pour demander qu' « en raison des circonstances actuelles », se trouvant dans l'impossibilité de payer en une seule fois la totalité de la somme, des délais lui soient accordés.

L'affaire est venue devant le tribunal des référés.

Sur observations de Mes Johanneau et Guyot-Sionnest, M. Ancelle, juge des référés, vient de rendre une ordonnance prescrivant, comme l'offrait du reste le maître de lavoir, que M. Moreau payerait immédiatement le tiers des 1.394 fr. 35. Le second tiers de la somme devra être payé dans un mois et le troisième tiers dans la quinzaine qui suivra.

DONT ACTE. — M. Martin Bacri, expert près la cour d'appel de Paris, nous prie de dire que, contrairement à ce que nous avons relaté dans notre chronique judiciaire du 13 janvier, il n'est pas sujet turc. Son père, né à Alger, était garde national en 1870, ses deux frères sont actuellement sous les drapeaux, l'un au 33e territorial, l'autre à la 23e section d'infirmiers ; lui même est soldat non mobilisé de la classe 1886.

Informations parlementaires

L'interdiction du commerce avec les Austro-Boches

La commission du commerce et de l'industrie, réunie sous la présidence de M. Raoul Péret, a adopté les conclusions du rapport de M. Failliot sur l'interdiction des relations commerciales avec les Allemands et Austro-Hongrois.

Une modification a été apportée au texte du gouvernement. La commission demande que dans tous les cas où il sera justifié qu'il n'y a pas eu commencement d'exécution d'un contrat conclu avant la guerre, avec des nationaux allemands ou austro-hongrois, le président du tribunal civil soit tenu, sur la demande des intéressés français, de prononcer l'annulation du contrat.

Le travail parlementaire et les députés mobilisés

La conférence des délégués de tous les groupes de la Chambre, réunie sous la présidence de M. J. Siegfried, a émis les vœux suivants :

« 1° Le Parlement doit utiliser les cinq mois de session parlementaire pour la préparation et la discussion des textes législatifs qui lui sont soumis, ainsi que pour l'exercice de son devoir de contrôle et de ses prérogatives constitutionnelles ;

» 2° Il est souhaitable que le nombre des séances publiques soit réduit au minimum ;

» 3° Il est souhaitable que la Chambre remette le jour de la fixation à l'ordre du jour de la discussion des rapports dont elle sera saisie à la réunion réglementaire des présidents des divers groupes et commissions ;

» 4° Il est souhaitable qu'aucune observation publique ne puisse se produire sur la fixation de la date des diverses interpellations qui pourraient être déposées, non plus que sur l'urgence ou la discussion immédiate d'aucun projet de résolution ou d'aucune proposition de loi ;

» 5° Le congé que demanderaient les députés qui ont été mobilisés sera accordé de plein droit. »

Les quatre premiers paragraphes ont été adoptés à l'unanimité, le dernier à la majorité.

LA VIE MILITAIRE

Les étudiants en médecine et les internes

Le groupe médical interparlementaire s'est réuni au Palais-Bourbon, sous la présidence de M. Labbé, sénateur. Il a décidé de demander au ministre la nomination immédiate au grade d'aide-major des étudiants en médecine ayant douze inscriptions, et des internes des villes ayant une faculté de médecine. Il demandera en outre le retrait de la circulaire relative aux médecins qui ont un mandat électif.

La médaille de la valeur militaire

Le commandant Driant est nommé par la commission de l'armée rapporteur provisoire de la proposition déposée par M. Bonnefous, au nom des députés mobilisés et tendant à l'institution d'une médaille de la valeur militaire.

ÉCHOS & NOUVELLES

INDISCRÉTIONS — COMMUNIQUÉS

A L'OCCASION DU NOUVEL AN RUSSE, le grand-duc Nicolas, généralissime des armées du tsar, a été nommé chevalier honoraire et grand-croix de l'ordre du Bain. Les généraux Yanouchkovitch, chef d'état-major ; Danilow, directeur des opérations militaires ; Russki, commandant des armées du nord ; Yvanow, commandant des armées du sud, ont été nommés chevaliers honoraires et grands-croix de l'ordre Saint-Michel et Saint-Georges.

LE CONSEIL de la Société nationale d'acclimatation, présidé par M. Edmond Perrier, membre de l'Institut, après avoir flétri les actes systématiques de barbarie et de vandalisme accomplis en Belgique et en France par les armées allemandes, décide de rayer dès maintenant de ses listes les Allemands et Autrichiens que la société avait nommés membres honoraires, actifs ou correspondants.

DEUIL

On annonce la mort :

De M. Charles Sudre, père de notre collaborateur M. René Sudre, décédé hier, à Angoulême, à l'âge de soixante-quatorze ans.

LA MAISON LEWIS, 16 et 18, rue Royale, informe les lectrices que la vente annuelle, au comptant, de ses chapeaux d'hiver et de demi-saison, ainsi que de ravissants modèles de fleurs, aura lieu le vendredi 15 et samedi 16 janvier, à des prix absolument réduits.

UNE CARTE des Etats balkaniques, de la Russie méridionale et de la Turquie éditée par le *Matin*. — Les opérations militaires s'étendant jusqu'à la Turquie, le *Matin* vient d'éditer, à la demande d'un grand nombre de ses lecteurs, une carte des Etats balkaniques, de la Russie méridionale et de la Turquie.

Cette carte, tirée en huit couleurs, mesure 50 × 65 centimètres ; elle comprend la Roumanie, la Bulgarie, la Serbie, le Monténégro, l'Albanie, la Grèce, la Turquie d'Europe, l'Asie-Mineure, l'Italie méridionale, une grande partie de l'Autriche-Hongrie comprenant Vienne, Budapest et Trieste, l'Herzégovine, la Transylvanie, la Bukovine. Elle comprend en outre la Russie méridionale et une grande partie de la Perse et de l'Egypte.

Pour se procurer cette carte, qui est mise en vente au prix de 0 fr. 25, s'adresser aux dépositaires du journal *le Matin*.

FEUILLETON DU « MATIN »
DU 15 JANVIER 1915

115

IGGINS AND Cº

LE SECRET DU CRANE

GRAND ROMAN INÉDIT

TROISIEME PARTIE

A BORD DE LA "BAVARIA"

II

OU L'ON RETROUVE D'ANCIENNES CONNAISSANCES

(*Suite*)

— Monsieur Iggins, voilà deux fois déjà que vous m'appelez mon garçon. Cela me déplaît.

— *Well !* Très juste. Je veux appeler maintenant mauvais assassin !

— C'est plus drôle.

— *Well !* drôle pour peu de temps. Mais voulez-vous que j'énumère encore les autres crimes, mauvais assassin ?

— Mon Dieu, non, monsieur Iggins. En voilà assez pour aujourd'hui, si vous permettez. D'autant que vous devez être singulièrement fatigué, après un tel effort d'imagination.

— Pas fatigué du tout, mauvais assassin.

— Eh bien, moi, je suis très fatigué, cher monsieur Iggins. On n'apprend pas vainement qu'on a commis tant de crimes. Je me sens bourrelé de remords, comme on dit dans les romans. Rappelez-vous cette expression. Elle vous sera fort utile, lorsque vous vous déciderez à écrire vos inventions. Donc, je suis bourrelé de remords. Et je vais donc prendre la pose classique de l'assassin, du mauvais assassin. Je vais m'étendre sur mon lit et dormir d'un sommeil agité. Quelqu'un de vos hommes sera sans doute à la porte. Il m'entendra dire, dans un rêve : « Eloigne-toi, Adolphe Marc ! Pourquoi me persécutes-tu, Dorothée ? Ah ! le poignard !... Enlevez le poignard !... » Ainsi vous aurez la preuve de mes forfaits.

— *Well !* dit Iggins, qui avait écouté sans impatience ce discours ironique. *Well !* J'ai déjà une preuve !

Le vicomte bâilla avec affectation.

— J'ai encore une minute, dit-il. Exposez votre preuve si vous voulez. Mais ensuite je vous prierai de me laisser seul.

— Non. Vous ne prierez pas cela du tout, répondit le géant.

— Oh ! si.

— Non.

— Eh bien, on verra. Dites la preuve.

— *Well !* Lady Mathilde n'est plus dans sa cabine.

Le vicomte sursauta et regarda Iggins avec effarement.

Puis il bondit dans le couloir et alla frapper à la porte d'une cabine voisine.

Personne ne répondit.

Alors le vicomte ouvrit la porte.

La cabine était vide.

— Où est Mathilde ? cria M. d'Upsac.

— *Well !* Dans la cabine de Mme Dambleuse.

— Je vais la chercher !

— Défense !

Et Iggins saisit le vicomte par le bras.

— Lâchez-moi.

— *Well !* avec plaisir, mais soyez sage.

Une lueur homicide passa dans les yeux de M. d'Upsac.

— Prenez garde ! Je sais toutes vos histoires !

— Et moi les vôtres.

— Rien ! Vous ne savez rien.

— *Well !* tout.

— Je sais ce qui s'est passé sur le bateau. Vous êtes des assassins.

— *Well !* Alors dénoncez !

— J'y vais de ce pas.

— Dans une minute seulement. Il faut donner le temps à lady Mathilde d'écrire quelque chose.

— Quoi ?

— *Well !* tout ce dont j'ai besoin.

— Ah ! ricana le vicomte, vous êtes complet ! Vous terrorisez des femmes pour leur faire écrire des folies ! C'est ça le grand Iggins, le mouchard incomparable !

— *Well !* répondit Iggins, avec une flegme absolu. C'est ça le vieux Iggins.

— Mais enfin, qu'est-ce que vous voulez ? Maintenant, plus rien.

— Parlez sérieusement. Combien ? Allons, dites le chiffre !

— Peuh ! dit Iggins. Plus riche que vous, petit sale bonhomme !

Le vicomte, au prix d'un violent effort, se calma brusquement.

Il y eut un silence, puis :

— Monsieur Iggins, dit-il, nous ne sommes des enfants ni l'un ni l'autre. A quoi bon nous injurier ? Nous pouvons nous mettre d'accord tous deux. Ce sera plus intelligent, et plus utile.

— *Well !* Expliquez !

— Je n'ai rien à expliquer, vous savez cela aussi bien que moi. Il nous manque deux chiffres. Nous pouvons les trouver ici. Cherchons-les de concert.

— *Well !* Et alors ?

— Eh bien, cela ne vous suffit pas ?

— Non. Je me moque du chiffre.

— Vous l'avez peut-être déjà ? dit le vicomte, sursautant.

— Non !

— Alors, vous ne vous en moquez pas ! cria M. d'Upsac, vous ne pouvez pas mépriser un chiffre pareil, qui vaut des milliards !

— *Well !* Je me moque des milliards.

Le vicomte le regarda avec stupéfaction.

— Voyons ! parlons-nous sérieusement, oui ou non ?

— *Well !* très sérieusement. Parlez.

— Eh bien, voici ce que je vous propose. Au lieu de vous obstiner à des recherches de police qui ne vous donneront aucune satisfaction et ne vous rapporteront rien, soyez, cette fois, un lutteur conscient de sa force. Vous m'avez vaincu, soit ! Je ne récrimine pas. Je me soumets. A l'heure actuelle, Mathilde écrit contre moi une dénonciation. Vous pourrez me faire arrêter à mon débarquement à New-York. Et après ?

— *Well !* Après, l'agence Iggins est encore plus célèbre dans le monde entier !

— Et à quoi vous servira-t-elle, votre célébrité ? A gagner de l'argent, n'est-ce pas ? Eh bien, vous avez sous la main le moyen d'en gagner tant qu'aucune fortune au monde ne sera égale à la vôtre.

— *Well !* Mais je crois pas.

— Et vous avez tort ! Orimont l'inconnu m'a donné toutes les indications. Il était sûr du procédé.

— Mais il se trompait, affirma Iggins sur le ton de la plus grande certitude.

— Impossible, monsieur Iggins, *puisque c'était lui qui accomplissait la dernière opération.* Et il savait bien ce qu'il avait retiré de son creuset, peut-être ! C'est lui-même, seul, sans aide aucun, sans témoin, qui avait traité la matière fournie par Kraffikaum.

Ici, je ne pus retenir un mouvement.

Mais Iggins demeura imperturbable, comme si M. d'Upsac n'eût fourni qu'un renseignement banal et connu depuis longtemps.

Le vicomte parut n'avoir rien vu, et continua :

— Vous voyez que c'est sûr !

— *Well !* Avez-vous vu la petite chose sortie du creuset ? demanda Iggins.

— La voici

Et le vicomte retira de sa cravate l'épingle qui la retenait.

C'était un gros diamant, d'une eau magnifique et d'un éclat incomparable.

— *Well !* Orimont peut l'avoir changée.

— Et pourquoi ? Pour vaincre qui ? Je vous le demande. Il n'était retombé sur la trace de cette vieille canaille de Dambleuse que quelques mois avant sa mort. Il avait essayé de pénétrer dans le château de Bouqueval, et s'était vite rendu compte de l'impossibilité de l'entreprise. Il organisa donc une surveillance...

— *Well !* Jusque dans le cottage du sénateur Poivrier.

— Oui, dit le vicomte, qui, persuadé qu'Iggins connaissait l'affaire entière parlait maintenant sans réticence. Et vous savez qu'il y trouva la mort.

— *Well !* j'ai des raisons pour cela.

— En effet. Mais avant de se mettre en campagne, Orimont m'avait tout confié. Et je ne vois pas quelle raison il eût eu de me tromper. Ah ! il parlait de cette fortune que Dambleuse lui avait volée avec une fureur qui, depuis vingt ans, ne s'était pas atténuée. Si vous l'aviez entendu, monsieur Iggins, vous ne douteriez pas que vraiment, il y a vingt-cinq ans, Dambleuse, Orimont et Krafftkaum avaient trouvé le secret de fabriquer le diamant.

Iggins ne répondit point. Il demeura silencieux pendant une longue minute.

Et puis, brusquement :

— *Well !* Il faut d'abord réfléchir avant d'accepter l'alliance, mon garçon.

— Bien. Réfléchissez. Et vous ne verrez sans doute aucun inconvénient à ce que Mlle Orimont rentre dans sa cabine ? demanda insidieusement M. d'Upsac.

— Mlle Orimont fera tout à fait ce qu'elle veut, répondit Iggins.

— Ne m'avez-vous pas dit qu'elle est dans la cabine de Mme Dambleuse ?

— *Well !* J'ai dit cela, parfaitement.

— M. et Mme Dambleuse sont donc à bord de la *Germania* ?

— Exactement. Et aussi Paul Dalton, et aussi Jim Bedoë, et aussi Mlle Carmen Dalavino, et aussi un excellent garçon à moi, le commodore Blastervill...

A ce nom, le vicomte fit la grimace.

— Je le connais, dit-il.

— *Well !* Alors, inutile présenter.

— Je pense, reprit le vicomte, que tous ces messieurs ne seront pas trop nombreux pour lutter contre *les autres*.

— Je pense, le vieux Iggins suffirait.

— Ce n'est pas sûr : nous sommes sur un paquebot allemand.

— *Well !* Mais je suis Américain.

— Et je ne suis pas seul non plus, dit M. Sosthène d'Upsac sur un certain ton de menace.

Nous sortîmes sans serrer la main du vicomte, ni lui faire aucun salut.

III

OU IGGINS FAIT ENFIN CONNAISSANCE AVEC UN CERTAIN CAPITAINE

Dans le grand salon des premières, nous trouvâmes Jim Bedoë lisant les revues allemandes. A côté de lui, sur une petite table, il y avait un grand verre de whisky soda.

— Monsieur, dit-il à Iggins, il m'est pénible de demeurer dans cette pièce, dont les meubles ont une lourdeur pédante qui trahit leur origine munichoise. Il m'est pénible aussi de chercher le verbe sans trêve, dans les phrases maladroites de ces écrivains tudesques. En vérité, monsieur, depuis que je vis sur ce bateau ennemi, mon patriotisme gagne en force et en étendue. Aussi dois-je me féliciter que le destin m'y ait conduit. Epictète, dans un des meilleurs passages que cet homme admirable...

(*A suivre.*) R. BURES et J. FERLAN.

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.
Copyright by R. Burès et J. Ferlan 1914.

LES OPÉRATIONS RUSSES EN POLOGNE

PETROGRAD, 13 *janvier*. — Communiqué de l'état-major du généralissime. — *Sur toute l'étendue de notre front, dans la nuit du 12 janvier et dans la journée suivante, nos éclaireurs et ceux de l'ennemi ont échangé des feux d'artillerie et de mousqueterie.*

Des engagements plus importants ont eu lieu dans divers districts. C'est ainsi qu'un détachement russe qui s'avançait en Prusse orientale, dans la région à l'est de Rosoz, a repoussé la cavalerie allemande, qu'appuyait de l'infanterie, et a occupé après un combat plusieurs villages, dont un très fortifié n'a été évacué par les Allemands qu'à la suite d'une attaque menée par les nôtres à la baïonnette.

Au sud-ouest de Mlawa, nous avons progressé dans la direction de Roadzanowa.

Sur le front Kozlow-Biskupi-Zakrzew-Soukha, l'ennemi, après avoir préalablement dirigé des feux d'artillerie très nourris sur nos positions, a pris l'offensive contre le secteur méridional de ce front; mais il a été aisément repoussé par notre feu.

Dans la région de Borgimow, Gaimine, Wolia et Szidlowskai, l'ennemi a tenté de prendre l'offensive à plusieurs reprises, mais sans succès.

Les Allemands, en s'avançant contre Formine, ont essayé de se retrancher derrière des boucliers.

Dans la région au sud de la métairie de Moghély, l'ennemi a prononcé une suite d'attaques qui ont toutes été facilement repoussées par notre feu. Dans cette région, l'ennemi a été refoulé sur certains points au moyen de contre-attaques. (Havas.)

Au Caucase

PETROGRAD, 13 janvier. — Communiqué de l'état-major général de l'armée du Caucase :

Dans la direction d'Olty, les combats continuent avec les arrière-gardes turques sur la rivière Olty Sou et plus à l'ouest.

Dans la région de Karaourgan, une bataille acharnée se poursuit et semble tourner à notre avantage.

Le 11 janvier, nous avons capturé le 92e d'infanterie, composé de onze officiers, trois médecins militaires et environ 1,500 soldats. Nous avons anéanti un bataillon du 52e d'infanterie et fait 250 prisonniers, dont un officier.

Nous avons pris une hauteur en territoire turc et nous nous sommes emparés d'un camp ennemi avec un dépôt de munitions pour artillerie et de nombreuses armes. (H.)

Les souffrances des soldats turcs

LONDRES, 13 janvier. — On télégraphie de Petrograd au *Times* :

« Un haut fonctionnaire de Tiflis arrivé ici a informé le *Vetchernee Wremya* que lorsque les Russes ont repris Ardahan, des milliers de Turcs gisaient dans les rues. Ils avaient les pieds gelés et réclamaient l'assistance en faisant appel à la pitié. D'autre part, les habitants, qui avaient été dépouillés de tout par les Turcs s'agenouillaient devant les troupes russes, auxquelles ils réclamaient des vivres.

» Des prisonniers arrivant de Tiflis ont les pieds nus. La situation des Arabes, qui ne sont pas habitués au froid caucasien, est lamentable. » *(Havas.)*

Tabriz occupé par les Turcs

PETROGRAD, 13 janvier. — On annonce qu'une avant-garde turque, s'avançant sur le territoire persan, a occupé Tabriz. *(Havas.)*

La résistance des troupes persanes

PETROGRAD, 13 janvier. — M. Soudja oud Daouley, ancien gouverneur d'Azerbeijan, qui vient d'arriver à Tiflis, a donné au correspondant de la *Gazette de la Bourse* quelques détails sur l'invasion turque en Perse.

Il avait réuni trois mille hommes et les avait postés à la frontière avec ordre de résister jusqu'au bout ; lui-même entouré de quatre cents gardes d'élite, dirigea le combat qui dura dix heures. Les Persans furent défaits, dans le détachement de Soudja, quatre gardes seulement survécurent. Les Turcs purent entrer alors sans difficulté dans Tabriz, après avoir égorgé la population des villages environnants. Tabriz est presque désert. *(Havas.)*

Sur notre front

La région de l'Yser inondée

AMSTERDAM, 13 janvier. — Les pluies ayant transformé en marécages toute la région de l'Yser, les opérations militaires sont arrêtées.

Le *Tyd* dit que les Allemands amènent de nouveaux renforts et fortifient encore leur seconde ligne de défense.

Les autorités allemandes avaient promis de ne plus faire de réquisitions en Belgique après le 1er janvier ; elles continuent cependant à s'emparer de tout ce qui peut leur être utile. Près de Middelburg, le village d'Heylen, par exemple, a été dépouillé de tout ; le bourgmestre déclare que deux années de bonne récolte ne suffiront pas aux villageois pour récupérer les pertes de cinq mois d'occupation allemande. *(Havas.)*

La lutte en Alsace

EST DE LA FRANCE, 14 janvier. — Les brumes et les neiges ont depuis trois jours, imposé une trêve aux sanglants combats en Haute-Alsace. Chacun reste dans ses tranchées et il ne faut pas un moindre héroïsme pour y demeurer par un aussi mauvais temps que pour en sortir malgré tous les risques de l'assaut.

L'attaque française au nord du canal du Rhône au Rhin a eu pour avantage, à défaut du gain de Burnhaupt, de désorganiser le plan de l'état-major allemand qui était de prendre l'offensive contre Delle pour venir attaquer les positions françaises de Dannemarie par le sud-ouest. Il a fallu, pour faire face à l'attaque de Burnhaupt transporter au nord toutes les troupes allemandes concentrées au sud de Bisel. Cette manœuvre a enrayé toute l'offensive allemande.

Près de la cote 425, occupée par les Français, les batteries ennemies sont installées à moins de 500 mètres. Le temps brumeux arrête leur action, mais dans le dernier bombardement de Thann, elles ont tué deux personnes et en ont blessé huit, dont un médecin qui a eu la main emportée. L'action des pièces allemandes, par temps clair, peut être effective à cinq kilomètres au nord de Thann, dans la vallée de la Thur. Elles ont détruit, dimanche, une usine.

Les gens du pays pronostiquent une assez longue période de mauvais temps. Il se pourrait que les positions des deux adversaires ne se modifient pas de quelque temps.

(New York Herald.)

Les civils allemands quittent Bruges

AMSTERDAM, 14 janvier. — Le *Telegraaf* dit que plus de mille Allemands sont soignés dans les hôpitaux de Bruges.

Une proclamation publiée à Anvers et signée Freiherr von Jehne ordonne à tous les sujets allemands et autrichiens de quitter la ville. On ne donne pas les raisons de cette décision. *(Havas.)*

LA MARINE AMÉRICAINE

WASHINGTON, 13 janvier. — Le comité de la marine de la Chambre a approuvé un programme naval qui comporte la construction de deux cuirassés, de six contre-torpilleurs et de dix-sept sous-marins chaque année.

Ce programme sera incorporé dans le projet relatif à la marine, qui sera soumis à la Chambre incessamment. *(Havas.)*

UNE PROTESTATION

La Suisse aurait imité la Belgique

BALE, 14 janvier. — Les *Basler Nachrichten* relèvent vertement les insinuations de certains journaux allemands qui laissent entendre que si l'Allemagne avait demandé le libre passage à la Suisse, celle-ci n'aurait pas opposé la même résistance que la Belgique. Le journal bâlois riposte :

« Si, malgré notre bonne armée, nous avions, dans un cas pareil, lâchement cédé ainsi qu'on paraît le supposer en Allemagne uniquement pour conclure une bonne affaire, nous ne vaudrions pas une charge de poudre. Il faut qu'on le sache en Allemagne, nous tous, tant Suisses romans que Suisses allemands, nous aurions agi exactement comme les Belges. Nous ressentons tous la violation de la neutralité belge comme une atteinte au droit des gens et l'Allemagne le sait bien, sinon elle ne produirait pas, avec une insistance inopportune, toujours de nouveaux documents à sa décharge.

» Qui s'excuse s'accuse. La preuve que les Belges auraient violé leur propre neutralité avant la guerre n'a pas été donnée et ne le sera probablement jamais.

» Ce crime de l'Allemagne contre le droit des gens est jugé un peu différemment en Suisse, suivant les idées et les tendances de chacun. Mais ce fut un acte de violence ; une violation des droits garantis par l'Allemagne elle-même. Nous autres Suisses, nous ne devons pas nous lasser de le répéter. De même que ceci : C'est que, pas plus que les Belges, nous ne pourrions admettre d'être traités ainsi et que nous résisterions avec la dernière énergie à tout ennemi d'où qu'il vienne. » *(Fournier.)*

Manœuvres allemandes

On télégraphie de Genève (*source officieuse*). — La *Gazette de Lausanne* publie dans son numéro du 7 janvier l'article suivant sous le titre : *Pour forcer le blocus :*

« Non satisfaites de la puissante concurrence qu'elles font au commerce et à l'industrie suisses, soit dans notre pays, soit dans les pays d'Europe ou d'outre-mer, certaines maisons allemandes cherchent à tirer parti de la neutralité suisse pendant la guerre.

» Des maisons de commerce suisses ont reçu des propositions de maisons allemandes, s'occupant de produits similaires, pour savoir si elles seraient disposées à se charger d'écouler, dans les pays en guerre avec l'Allemagne, des marchandises de provenances allemandes, comme étant des produits suisses.

» Cette manière de faire, fort dangereuse pour notre probité commerciale, comme aussi pour l'indépendance économique et politique de notre pays, a été naturellement repoussée par les maisons intéressées, lesquelles ne peuvent se prêter à ces manœuvres, quoiqu'elles se rendent bien compte qu'en refusant elles rendent encore plus difficile le recouvrement de leurs créances sur l'Allemagne. »

LA DÉMISSION DU COMTE BERCHTOLD

LONDRES, 14 janvier. — La démission du comte Berchtold produit une profonde impression dans les milieux diplomatiques.

Les difficultés avec lesquelles se trouve aux prises l'empire austro-hongrois : revers militaires et complications intestines, étaient de nature à faire présager quelque événement retentissant ; mais on ne s'attendait certainement pas à ce que cet événement fût précisément la retraite de l'homme dont la politique agressive, inhabile et sournoise, déchaîna le conflit actuel.

Il est vrai qu'après avoir tout mis en œuvre pour provoquer la guerre, le comte Berchtold ne témoigna pour elle que d'un enthousiasme des plus modérés, à tel point que l'on affirme qu'il était devenu, ces temps derniers, un partisan convaincu de la conclusion d'une paix séparée.

Le ministre hongrois *a latere* Stephen Burian de Rajecz qui succède au comte Berchtold n'est pas une personnalité bien marquante et le rôle d'intermédiaire entre Vienne et Budapest qu'il a joué jusqu'ici paraît l'avoir peu préparé au poste écrasant qui va lui être confié.

Mais le fait que la plus haute charge de la monarchie est confiée à un homme d'Etat de Hongrie est, en soi, d'une importance extrême.

On sait quelle émotion a provoquée la menace d'invasion de la Hongrie par les Russes. Elle a déterminé un fort courant séparatiste dans les milieux populaires hongrois et le gouvernement, sans aller jusqu'à ces extrémités, manifesta lui-même son alarme en dépêchant auprès du kaiser le comte Tisza, président du conseil, qui demanda à l'empereur d'Allemagne de venir au secours de la Hongrie en danger. *(F.)*

SECOURS AUX PRISONNIERS DE GUERRE

BERNE, 14 janvier. — Le bureau de secours aux prisonniers de guerre créé récemment à Berne, et qui a pour but de soutenir et de coordonner les efforts pour secourir les prisonniers de guerre, a commencé ses opérations grâce à l'appui efficace du comité de secours aux blessés, fondé dès le début de la guerre. Un chargement d'effets suffisant pour cinq cents hommes vient de partir pour le camp de Grafenwoehr en Bavière ; cet envoi sera suivi d'une série d'autres aussitôt que le bureau de secours sera en possession des renseignements nécessaires et des ressources importantes qui lui sont annoncées. Plus de quinze comités travaillent déjà en Suisse et en France pour approvisionner le bureau de Berne ou pour fournir à certains camps les objets nécessaires. Ce bureau envoie des délégués suisses auprès des autorités des camps pour s'assurer de leurs concours et pour s'enquérir des besoins précis afin de préparer les expéditions. *(Fournier.)*

PIERRE Ier ET LA FRANCE

On télégraphie de Nich (*source officieuse*). — Le roi de Serbie est venu, cette semaine, à Nich, où il a reçu la visite du général Tatitchew qui lui a remis les insignes de l'ordre de Saint-André avec glaives envoyés par l'empereur de Russie.

Les membres du corps diplomatique sont venus présenter au roi Pierre leurs félicitations.

En s'entretenant avec le ministre de France, le roi Pierre s'est exprimé en termes très élogieux sur l'armée française et a affirmé sa pleine confiance dans le triomphe final. Faisant allusion aux appréciations des journaux français sur le rôle personnel qu'il joua lors de la dernière offensive, le roi Pierre a déclaré qu'on devait attribuer tout le mérite de la victoire aux soldats serbes et aux canons français.

POUR REMPLACER LE DÉPUTÉ WEILL

On télégraphie de Bâle (*source officieuse*). — Selon la *Gazette de Francfort*, le président du Reichstag a demandé au chancelier d'empire de faire procéder à de nouvelles élections en Lorraine, dans la circonscription de Metz, pour remplacer le député Georges Weill.

L'ESPIONNAGE ALLEMAND

LA HAYE, 13 janvier. — Le ministère public a fait appel contre l'acquittement du directeur allemand de l'usine à gaz d'Oudetonge, qui avait été poursuivi pour des actes équivalant à des faits d'espionnage. *(Havas.)*

DERNIÈRE HEURE

LE TREMBLEMENT DE TERRE EN ITALIE

Une véritable catastrophe

ROME, 14 janvier. — Le nombre des victimes du tremblement de terre en Italie, dans le district d'Avezzano, dépasse 20.000. Un grand nombre de personnes sont encore sous les décombres et les sauveteurs, qui travaillent sans relâche, entendent des voix les implorant.

Une vingtaine de localités ont été détruites dans la région, notamment Célano, ville de 15.000 habitants, célèbre par la beauté de ses monuments.

(Fournier.)

L'anéantissement d'Avezzano

ROME, 14 janvier. — Le *Messaggero* reçoit d'Avezzano la dépêche suivante :

Un employé de la municipalité, échappé au désastre, raconte qu'il se trouvait dans la rue lorsque se produisit la secousse sismique ; aussitôt tout s'écroula. Un immense nuage de poussière sortit des décombres. L'employé courut à sa maison ; il réussit à sauver sa tante et sa domestique, avec lesquelles il se rendit sur la place Torlonia, où s'étaient réunis quelques survivants de la catastrophe.

Le *Messaggero* dit que parmi les victimes se trouvent le sous-préfet avec sa famille et tout le personnel de la sous-préfecture, tous les membres du tribunal et des bureaux du gouvernement, le maire et les conseillers municipaux, deux conseillers généraux, quatre-vingt-quinze carabiniers sur cent dix, qui composaient la petite garnison, quatre gardes de la douane sur sept, huit gardes municipaux sur neuf, plusieurs médecins, des notabilités, dont l'ancien député Cerri.

Des bâtiments industriels se sont écroulés ; le célèbre château Colonna est détruit. Quelques centaines de survivants bivouaquent autour des feux allumés sur la place ; ils semblent avoir perdu toute conscience de la réalité ; ils sont incapables de porter secours aux victimes et même de prononcer un seul mot. Ils ont ainsi passé la nuit ; le ciel était clair, mais la température très froide. Une cinquantaine de sauveteurs venus de Carsoli, ayant leur maire à leur tête, ont apporté les premiers secours. Ils ont pu sauver une vingtaine de blessés. On entend, sous les décombres, des gémissements et des appels au secours. Le député Lipari a télégraphié au *Messaggero* que le désastre dépasse par sa violence et par la proportion des blessés celui de Messine.

(Havas.)

Une ville en ruines

ROME, 14 janvier. — Des informations venues de divers points confirment que Sampelino, Paterno, Cerchio, Colle-Armele, Pescina et l'important village de San-Benedetto sont en grande partie détruits.

Avezzano est complètement détruit, le spectacle est effrayant ; des milliers de mètres cubes de ruines formées surtout de blocs énormes rendent très difficiles les travaux de sauvetage.

Les carabiniers et des fonctionnaires ont organisé avec beaucoup d'activité les premiers secours. On attend d'autres troupes avec 25 trains sanitaires.

Il se confirme qu'il n'y a que peu de survivants sur les lieux de la catastrophe.

(Havas.)

Le nombre des victimes

ROME, 14 janvier. — Le nombre des victimes du tremblement de terre est évalué à 12.000 tués et 20.000 blessés. *(Havas.)*

Des trains entiers de blessés

TIVOLI, 14 janvier. — Les trains provenant d'Avezzano amènent sans cesse des blessés dont plusieurs sont soignés à l'hôpital de Tivoli. Les survivants d'Avezzano et de Scurcola font un récit effrayant de la catastrophe. Ils ont laissé de nombreux parents sous les décombres. *(Havas.)*

La terre tremble toujours

SORA, 14 janvier. — Ce matin, à huit heures, une nouvelle secousse de tremblement de terre a été ressentie. La population, prise de panique, a quitté les maisons en poussant des cris. La ville est presque complètement détruite. Environ les deux tiers des maisons se sont écroulées; les autres sont lézardées. Un grand nombre de ces dernières devront être abattues. Le palais Rossi s'est écroulé ensevelissant une vingtaine d'ouvriers qui travaillaient dans la cour.

Parmi les victimes se trouvent de nombreuses autorités et notabilités. On craint que leur nombre ne s'élève à près de 400.

De nombreux soldats sont arrivés sur les lieux. *(Havas.)*

L'organisation des secours

ROME, 14 janvier. — Le conseil des ministres a approuvé ce matin les dispositions prises par les autorités compétentes pour assurer l'organisation et l'envoi des secours dans les localités éprouvées par le tremblement de terre.

Il a décidé qu'un commissaire civil serait chargé d'organiser et de distribuer les secours et de prêter son appui aux administrations locales dans les arrondissements de Sora et d'Avezzano.

Ce commissaire civil sera nommé par un décret royal qui paraîtra incessamment. Ce décret déterminera les attributions de ce fonctionnaire et précisera les moyens d'action dont il disposera. *(Havas.)*

Raz de marée à Naples

ROME, 14 janvier. — On annonce qu'une formidable tempête a accompagné les mouvements sismiques à Naples. Une forte marée se produisit en même temps que le tremblement de terre ; elle fut particulièrement violente dans le golfe de Gaëte.

A Venise, règne la température la plus froide que l'on ait ressentie depuis de nombreuses années. La neige tombe en tourbillons. Dans les Alpes, le thermomètre est descendu à 15 degrés au-dessous de zéro.

(Havas.)

Une région indemne

NAPLES, 14 janvier. — Les craintes éprouvées au sujet de la province de Potenza, qui est restée isolée plusieurs heures à la suite du tremblement de terre, ne sont pas fondées.

Les dernières nouvelles annoncent que la secousse sismique, bien qu'elle ait endommagé des immeubles, n'a fait aucune victime. Les dégâts les plus importants se sont produits dans les villages situés autour du volcan éteint le Vulture. *(Havas.)*

Le pillage allemand à Aerschot

La légation de Belgique nous communique le quatrième rapport de la commission d'enquête sur la violation des règles du droit des gens, des lois et des coutumes de la guerre.

Anvers, le 17 septembre 1914.

A Monsieur Carton de Wiart,
ministre de la justice.

Monsieur le ministre,

Dès l'évacuation de la ville d'Aerschot par les troupes allemandes, la commission d'enquête a délégué un de ses membres, M. Orts, conseiller de légation de S. M. le roi des Belges, pour constater personellement l'état dans lequel se trouvait la ville.

M. Orts nous a fait le rapport ci-après :

« Suivant le désir de la commission d'enquête, je me suis rendu, le 11 septembre courant, à Aerschot.

» Lorsque, venant de Lierre, on approche du pont sur la dérivation du Démer, la route est bordée des deux côtés de maisons de petits cultivateurs et de maraîchers. Toutes ces habitations, sans exception, sont incendiées. Les annexes, étables, bergeries, forges, poulaillers, rien n'a été épargné, et il est visible que l'œuvre de destruction a été activée par l'emploi de matières incendiaires, attendu que le feu s'est propagé au ras du sol, détruisant les cultures, les jardins, les haies et les arbres fruitiers dans un rayon de vingt à trente mètres des bâtiments.

» La route de Lierre tourne aussitôt à droite et l'on pénètre dans la ville par une rue sinueuse qui conduit à la place du Marché. Sur toute la longueur de cette voie, soit une distance d'environ 600 mètres, toutes les maisons ont été incendiées.

» Tandis que nous remontions cette rue dans les rangs d'une colonne d'infanterie, des pans de murs, des pignons s'écroulaient à tout instant sous l'action du vent assez vif qui régnait hier, produisant à chaque fois un bruit sourd, tandis que s'élevait un nuage de poussière. L'enchevêtrement des fils téléphoniques détendus, mille débris jonchant le pavé, les vitres brisées crissant sous les semelles complétaient l'impression de dévastation.

Un spectacle lamentable

» L'église présente un aspect lamentable. Ses trois portes, ainsi que celle de la sacristie, ont été plus ou moins consumées. La porte donnant sur la grande nef et la porte latérale de droite, toutes deux en chêne massif, paraissent avoir été enfoncées à coup de bélier, après que la flamme les eut entamées. A l'intérieur, les autels, les confessionnaux, les harmoniums, les porte-cierges sont brisés, les troncs sont fracturés, les statues gothiques en bois qui ornaient les colonnes de la grande nef ont été arrachées, d'autres ont été partiellement détruites par le feu. Partout régnait le plus grand désordre. Le sol était jonché de foin sur lequel ont couché pendant de longs jours les habitants qui, comme on le sait, ont été incarcérés en grand nombre dans l'église.

» Dans le reste de la ville, que nous avons rapidement parcouru, se découvrent encore, çà et là des maisons incendiées. Elles apparaissent en plus grand nombre le long de la chaussée de Louvain où, de distance en distance se remarquent les débris calcinés d'un groupe de deux, trois, parfois cinq habitations contiguëes. En suivant la chaussée, j'ai remarqué sur une distance de plusieurs kilomètres vers Gelrode, les ruines de maisons de paysans et de villas bourgeoises isolées au pied du coteau.

» C'est là, à la sortie de la ville, dans un champ à 100 mètres à gauche de la route, que les Allemands ont fusillé le bourgmestre Tielemans, son fils, son frère et tout un groupe de leurs concitoyens.

» Après quelques recherches, j'ai trouvé au pied d'un talus la place où sont tombées ces victimes innocentes de la fureur des Allemands. Des caillots de sang noirci marquaient encore dans les chaumes l'emplacement occupé par chacune d'elles sous le feu du peloton d'exécution. Ces traces sont distantes de deux en deux mètres, ce qui confirme les dires des témoins d'après lesquels, au dernier moment, les exécuteurs firent sortir du rang deux hommes sur trois, le sort, à défaut de tout semblant d'enquête, désignant ainsi ceux qui devaient mourir.

» A quelques pas de là, la terre fraîchement remuée et une humble croix de bois dressée furtivement par des mains amies marquent l'endroit où reposent les cadavres de 27 victimes. La fosse, partiellement comblée, semblait attendre de nouvelles proies.

» J'ai vu près de l'église d'autres tombes de civils tués au cours de l'occupation allemande ; mais dans cette ville abandonnée par sa population, il était malaisé de trouver des témoins des événements ; de sorte que je n'ai pu déterminer exactement le nombre des habitants d'Aerschot qui sont tombés sous les balles allemandes.

» Nombreux ont été à Aerschot, comme ailleurs, les attentats contre les femmes et les jeunes filles.

» La description des quartiers incendiés ne donne qu'une faible impression de la dévastation accomplie dans cette malheureuse cité, car si Aerschot a été partiellement détruite par le feu, *j'ai pu constater qu'elle a été entièrement mise à sac.*

J'ai pénétré dans plusieurs maisons choisies au hasard, dont j'ai parcouru les divers étages ; par les ventaux et les portes défoncés, j'ai plongé le regard dans un grand nombre d'autres habitations. Partout le mobilier est bouleversé, éventré, souillé d'une façon ignoble.

Dans les maisons bourgeoises, les tableaux ont été lacérés, les œuvres d'art brisées. Sur la porte de l'une d'elles, un vaste immeuble de bonne apparence, appartenant au docteur..., se lisait encore, quoiqu'à demi effacée, l'inscription suivante écrite à la craie : *Bitte dieses Haus zu schonen da wirklich friedliche gute Leute... (S) Bannach, Wachtmeister.* Je pénétrai dans cet immeuble, que l'on me disait avoir été habité par des officiers et que la sollicitude de l'un d'eux paraissait avoir sauvé de la dévastation générale. Dès le seuil, une odeur fade de vin répandu attirait l'attention sur des centaines de bouteilles vides ou brisées qui encombraient le vestibule, l'escalier et jusqu'à la cour donnant sur le jardin. Dans les appartements régnait un désordre inexprimable ; je marchais sur un lit de vêtements déchirés, de flocons de laine échappés de matelas éventrés, partout des meubles béants et dans toutes les chambres, à portée du lit, encore des bouteilles vides. La salle à manger en était encombrée, des douzaines de verres à vin couvraient la table et les guéridons, qu'entouraient les fauteuils et les canapés lacérés, tandis que dans un coin, un piano, au clavier maculé, paraissait avoir été défoncé à coups de botte. Tout indiquait que ces lieux avaient été, pendant bien des jours et des nuits, le théâtre de beuveries et de débauches ignobles.

Je crois pouvoir affirmer, dès à présent, que la ruine totale qui atteint cette population paisible et laborieuse est due à un pillage organisé bien plus qu'à l'incendie qui épargna, d'ailleurs, certains quartiers.

12 septembre 1914.

ORTS,
Conseiller de légation,
Secrétaire de la Commission d'enquête.

JOURNAUX DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

LA DÉFENSE DU CANAL DE SUEZ

Le **Daily Telegraph** :

Notre ligne de défense protégeant le canal de Suez est organisée aussi bien que possible. Nous disposons là de troupes sûres en forces suffisantes, et d'une artillerie supérieure à celle de l'ennemi : nos voies de ravitaillement présentent une parfaite sécurité et nos communications entre les différentes sections de la ligne de défense et la mer, dont notre flotte assure la maîtrise, sont garanties.

Cette ligne de défense constitue une des rares positions militaires qu'on peut considérer comme imprenables.

Il nous est difficile de croire dans ces conditions que les Allemands songent sérieusement à lancer une force turque contre cette frontière stratégique de l'Egypte.

LE BLOCUS DES ARTICLES NÉCESSAIRES A L'ENNEMI

Le **Daily Graphic** :

Pendant toute la guerre à laquelle nous assistons, la principale préoccupation des nations belligérantes a été, après la destruction des armées ennemies, la suppression ou la limitation des ressources dont l'ennemi a besoin.

A quoi visait, par exemple, l'alliance de l'Allemagne avec la Turquie ? On ne peut croire que les Allemands se promettaient beaucoup d'aide de la Turquie au point de vue militaire ; les Turcs avaient montré dans les guerres balkaniques le peu dont ils étaient capables. Mais l'alliance turque avait pour conséquence la clôture des Dardanelles et, par suite, la suppression de la sortie des marchandises russes des ports de la mer Noire et de l'entrée dans ces ports des articles venant de l'étranger.

En fermant la mer Noire et la mer Baltique au commerce russe, l'Allemagne a cru, sans doute, qu'une partie des céréales et des produits fermiers de la Russie seraient obligés de passer par des pays neutres d'où elle pourrait se les procurer. L'armée turque, défaite dans le Caucase, se dirigeait vers les gisements pétrolifères qui alimentent la Russie.

L'invasion de la Bukovine par les Russes va enlever aux Allemands les ressources en pétrole qu'ils tiraient de la Galicie et de la Roumanie.

Enfin, un des premiers actes de la guerre fut le blocus par l'Autriche de la côte monténégrine afin d'empêcher la Serbie de recevoir les ressources qui lui étaient nécessaires.

LA BATAILLE NAVALE QU'ON ATTEND

La **Revue des Deux Mondes**, M. le contre-amiral DEGOUY :

Eh bien ! après cinq mois de guerre, où est-elle, cette grande bataille ? Et à sa place, que d'autres opérations auxquelles on ne pensait pas ! N'en disons pas plus. Aussi bien viendra-t-elle forcément, car, au-dessus d'un intérêt militaire évident, il y a l'aveugle, mais invincible pesée d'une opinion publique en pleine frénésie d'orgueil. La flotte allemande « sortira », comme est sortie, en 1866, la flotte italienne, parce que la nation la croit invincible. Et elle sera vaincue.

Oui, il y aura au moins encore une grande bataille navale. Mais qu'on ne s'imagine pas que le cuirassé géant y trouvera la consécration de ces facultés admirables que réduit à néant, d'un seul coup, l'explosion d'une mine automatique ou d'une torpille automobile. Dès maintenant, ne fût-ce que par cet étonnant combat du 18 décembre où l'on sent la main de l'habile et clairvoyant amiral Percy Scott, à qui l'amirauté a pardonné d'avoir eu raison, la preuve est faite qu'on ne peut concevoir une guerre maritime, — appelons-la, si vous voulez, une guerre aéro-navale, — où les grandes unités n'aient à intervenir, *loin des sous-marins*, que dans les opérations du large, contre les communications de l'adversaire, et alors sous la forme particulière du croiseur cuirassé rapide, bien armé, bien défendu, largement pourvu de combustible, appuyé sur de solides bases secondaires.

LE CARDINAL MERCIER EST TOUJOURS GARDÉ A VUE

LE HAVRE, 14 janvier. — *Dépêche particulière du « Matin ».* — Le cardinal Mercier est toujours en état d'arrestation.

« De source absolument sûre, nous pouvons affirmer, dit, en effet, le *XXe Siècle* de ce soir, que le cardinal archevêque de Malines ne peut quitter le palais archiépiscopal et qu'une garde allemande est établie devant le palais; il est donc aux arrêts. »

UNE RÉPONSE DU PAPE AU ROI ALBERT

LE HAVRE, 14 janvier. — *Dépêche particulière du « Matin ».* — Je tiens de source sûre que le pape, en réponse au télégramme du roi Albert, vient d'adresser à celui-ci une dépêche conçue dans les termes les plus cordiaux et qui attestent que le souverain pontife ne considère nullement le grave incident de l'arrestation du cardinal Mercier comme clos.

APPEL AUX CÉLIBATAIRES BELGES

LE HAVRE, 14 janvier. — *Dépêche particulière du « Matin ».* — Le gouvernement belge a décidé de faire appel à tous les hommes de dix-huit à trente ans non mariés. Ceux qui ne voudront pas prendre du service militaire seront occupés à des travaux d'utilité publique. Tous devront faire leur déclaration au conseil de leur localité dans les trois jours, à peine d'être considérés comme réfractaires et traités comme tels par la gendarmerie.

LA SUÈDE ENTEND OBSERVER STRICTEMENT LA NEUTRALITÉ

LONDRES, 14 janvier. — *Du correspondant particulier du « Matin ».* — On télégraphie de Copenhague au *Daily Express* :

« Le gouvernement suédois qui, dès l'ouverture de la guerre avait interdit l'exportation de tout matériel de guerre, a maintenant pris la résolution de défendre également le transit de ce matériel par la Suède et d'établir à cet effet le contrôle le plus sévère. »

LE LOYALISME DE L'INDO-CHINE

MARSEILLE, 14 janvier. — Le *Courrier saïgonnais*, arrivé ce matin à Marseille, publie le compte rendu de la session du conseil du gouvernement de l'Indo-Chine. Après un discours de M. Vollenhoven, gouverneur général intérimaire, qui a célébré en quelques paroles vibrantes de patriotisme la gloire de la France et de ses alliés, l'assemblée a voté à l'unanimité l'adresse du télégramme suivant au gouvernement de la République :

« Le conseil du gouvernement de l'Indo-Chine, interprète des populations française et indigène de la colonie étroitement unies dans un même espoir et un même amour de la patrie, adresse au gouvernement de la République le témoignage de son respectueux atachement, et à la patrie odieusement ataquée l'ardente expression de sa filiale affection ainsi que de sa confiance absolue dans le triomphe du droit et de la liberté. » *(Havas.)*

L'AVIATEUR GRADEL SE TUE

BÉTHUNE, 12 janvier. — *Du correspondant particulier du « Matin ».* — Au retour d'une reconnaissance effectuée lundi dernier, l'aviateur Gradel se disposait à atterrir au champ de Saint-Prey, quand par suite de la violence du vent son appareil piqua droit sur le sol, où il vint se briser. En hâte, on se précipita au secours de l'aviateur, mais ce ne fut qu'un cadavre qu'on retira des débris de l'appareil.

L'infortuné pilote, qui avait été promu sous-officier le 1er janvier, s'était fracturé le crâne dans sa chute.

LES ATROCITÉS ALLEMANDES

Démenti à un mensonge allemand

La *Gazette de Cologne* écrit que le rapport officiel français sur les atrocités allemandes devait être accompagné de pièces justificatives qui donnaient un caractère d'authenticité à ces récits. Le gouvernement français, dit la *Gazette de Cologne*, en a abandonné la publication, parce qu'il a trouvé que les preuves fournies étaient trop minces.

Cette allégation est inexacte. Le dossier des pièces justificatives a été remis au gouvernement par les membres de la commission instituée en vue de constater les actes commis par l'ennemi en violation du droit des gens : MM. Georges Payelle, premier président de la Cour des comptes ; Armand Mollard, ministre plénipotentiaire ; Georges Maringer, conseiller d'Etat, et Edmond Paillot, conseiller à la Cour de cassation.

Le gouvernement en a aussitôt résolu la publication qui est actuellement en cours d'impression à l'Imprimerie nationale et constituera un volume de plus d'une centaine de pages.

UN "DIABLOTIN" BLEU

Article unique. — Est inscrit au tableau spécial de la médaille militaire, à compter du 3 janvier 1915 :

M. Ratto (François), âgé de seize ans, volontaire au 27e bataillon de chasseurs.

Parti de Menton avec le 27e bataillon de chasseurs alpins, a marché constamment dans ses rangs et a combattu avec lui depuis le début des hostilités, payant d'exemple et montrant la plus héroïque bravoure ; a été grièvement blessé, le 25 novembre, par un éclat d'obus qui lui a sectionné presque complètement le pied ; au milieu des plus cruelles souffrances, il a conservé sa gaieté.

UN SUICIDE A LA SANTÉ

En faisant sa ronde habituelle, hier matin, un gardien découvrit dans sa cellule le corps d'un prisonnier, Louis Gurnot, âgé de quarante-quatre ans. Condamné pour vol, le détenu, qui n'avait jamais encouru de condamnation, avait demandé à partir sur le front. Il s'était vu refuser cette faveur et en conçut un vif chagrin.

Hier soir, après avoir déchiré en lanières sa chemise de toile, il noua bout à bout les bandes, s'enroula une extrémité autour du cou, et se pendit au support de la tablette de sa cellule.

Quand le gardien découvrit le désespéré, le corps était déjà froid.

Les allocations aux familles des mobilisés

M. Malvy, ministre de l'intérieur, a été entendu hier par la commission d'administration générale sur la question des allocations aux familles des mobilisés.

M. Malvy a rappelé les termes des circulaires qu'il avait été appelé à envoyer à plusieurs reprises pour préciser les conditions d'application de la loi du 5 août 1914. Il a indiqué que le gouvernement s'était efforcé de faire prévaloir dans tous les cas l'interprétation la plus libérale et a en particulier invité les préfets, par des instructions renouvelées, à faire connaître aux commissions cantonales et d'appel que le fait de diriger une exploitation agricole, d'exercer un commerce ou d'acquitter un certain chiffre d'impositions, ne pouvait pas être retenu *a priori* comme une cause impérative de déchéance du droit à l'allocation.

Il a été nettement stipulé que toutes les fois qu'une famille serait reconnue nécessiteuse, elle aurait droit sans restriction d'aucune sorte à l'allocation prévue par la loi et à la majoration de 50 centimes par enfant de moins de seize ans à sa charge. Il a donné à la commission l'assurance que ses instructions étaient, à l'heure actuelle, appliquées dans l'esprit où elles avaient été conçues, puisque sur un total de 2.116.000 demandes formulées, 1.857.200 avaient été accueillies, alors que 261.600 seulement avaient été rejetées.

A une question posée par M. Arthur Rozier, sur l'utilisation des blessés militaires, le ministre de l'intérieur a répondu que le gouvernement s'était préoccupé de créer des ateliers et cours professionnels sur le type de ceux qui fonctionnent actuellement dans la Seine, qui sont dus à l'initiative de M. Marsoullan : il a ajouté qu'il ne négligerait aucun moyen d'assurer et compléter l'instruction professionnelle des militaires blessés.

M. Malvy sera entendu à bref délai par la commission sur la question de la décentralisation administrative.

EN BANLIEUE

BAZEMONT. — Un incendie dû soit à l'imprudence d'un trimardeur, soit à la malveillance, a détruit, à proximité d'habitations, une meule de 1.600 bottes de paille appartenant à Mme Charmeteau, au hameau des Gardés. Il a été très difficile de protéger les maisons et les meules voisines.

BOULOGNE-SUR-SEINE. — A l'angle de la rue d'Aguesseau et de la route de la Reine, un tramway de la Compagnie générale des tramways de la ligne Louvre-Versailles tamponne une automobile. Un voyageur qui se trouvait à côté du chauffeur de l'auto, M. Ernest Dubois, âgé de trente-six ans, est grièvement blessé et transporté à l'hôpital Laënnec. Une enquête est ouverte pour établir les responsabilités.

NOISY-LE-ROI. — Profitant de l'absence de M. Drugeon, charretier à la Ferme-Neuve, Charles Cuilaert, âgé de vingt-huit ans, ouvrier agricole, s'introduit dans sa chambre en fracturant la serrure de la porte, dérobe un paquet de vêtements, quelques bijoux et un porte-monnaie contenant 300 francs, puis s'enfuit.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. — Un soldat territorial du 10e régiment d'artillerie lourde, en cantonnement à la salle des fêtes, est tombé à la renverse dans les sous sols et s'est grièvement blessé à la tête. Il a dû être transporté à l'hôpital militaire.

VAUX-SUR-SEINE. — Après avoir pénétré chez Mme Dangu, ménagère, route de Triel, et avoir été mis en fuite, deux inconnus pénétrèrent dans la propriété voisine, inhabitée, de M. Nagorski, et, après avoir tout saccagé dans la villa, préparèrent des ballots de linge et d'objets de valeur, en menant grand tapage. Mais des femmes, les ayant vus, appelèrent, et les deux malandrins s'enfuirent sans emporter le butin assemblé.

VINCENNES. — Les époux Viriouset, demeurant 23, rue du Bois, ont été découverts, hier matin, par leurs voisins, asphyxiés dans leur chambre à coucher. Le mari, qui respirait encore, a été transporté à l'hôpital Saint-Antoine. On croit que l'accident est dû au mauvais fonctionnement d'un poêle.

LE TEMPS QU'IL FAIT

STATION MÉTÉOROLOGIQUE DU " MATIN "

PREVISIONS pour aujourd'hui

Région parisienne : *Averses probables.*

OBSERVATIONS d'hier 14 janv. 1915

Légères averses.

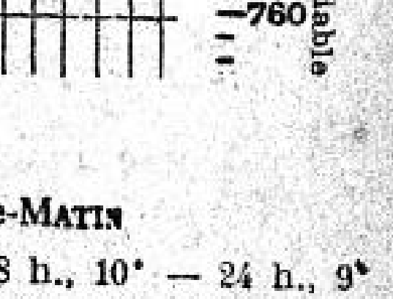

Thermomètre-MATIN

6 h., 8° — 12 h., 11° — 18 h., 10° — 24 h., 9°

Extrêmes des 24 heures : 8° et 12°
Moyenne .... 10°
Normale .... 2°2

Informations financières

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

Dans sa séance du 13 janvier, le conseil d'administration du Comptoir national d'escompte de Paris a nommé vice-président M. Paul Boyer, administrateur-directeur, qui conservera ces dernières fonctions conjointement avec M. Emile Ullmann, vice-président directeur.

ACHAT très cher BIJOUX RENÉ DAVID 23, Rue Tronchet

THÉATRES & CONCERTS

Une excellente idée d'assistance
« Le Prêt d'honneur »

De nombreuses œuvres ont été créées pour secourir le personnel des théâtres et des concerts, mais on n'avait pas, jusqu'à ce jour, pensé à secourir l'élite des artistes, des chanteurs, des comédiens, qui ont été jetés brusquement dans la gêne, car quelques-unes des vedettes réputées, célèbres même, imprévoyantes comme beaucoup d'artistes, ne veulent et ne peuvent profiter des secours consacrés à de plus modestes camarades.

Ils se refusent à dire leur détresse, à tendre la main, et ils prodiguent leur talent, gratuitement, inlassablement, à toutes les œuvres de bienfaisance actuelles, et elles sont nombreuses.

Ils ne se plaignent pas, ils sont ravis. C'est leur façon à eux de concourir à l'effort national.

Secourir cette gêne, soulager ces détresses, voilà à quoi a pensé un comité composé de généreux artistes, qui, pour offrir à ces grands camarades un service amical que les plus fiers parmi eux pourront accepter, a songé à créer une caisse de crédit, qui aura pour titre « le Prêt d'honneur ».

Cette œuvre sera alimentée par des dons offerts par les amis du théâtre et par des représentations qui seront données exclusivement au bénéfice de cette œuvre.

Il sera fait aux artistes qui s'adresseront au comité des prêts cordiaux et discrets, connus seulement de celui des camarades qui remettra le prêt et de celui qui l'acceptera.

Ce prêt sera remboursé, après la guerre, à la volonté de l'intéressé, avec toutes les facilités qu'il jugera utiles, lorsque la fortune lui sourira à nouveau.

Les sommes ainsi remboursées seront consacrées à des œuvres d'assistance.

Le comité actif du « Prêt d'honneur » est formé par Mlles Marguerite Deval et Jane Pierly, et MM. Huguenet, Boulogne et Gémier. Ils auront la délicate mission du service du prêt.

Dès qu'une situation intéressante sera révélée, un des membres du comité, soit qu'il ait été sollicité directement, soit qu'il ait été informé de la situation, remettra ou fera parvenir un chèque à l'intéressé.

L'œuvre a son siège 33, Faubourg-Saint-Martin, où toutes les demandes et communications peuvent être adressées au nom du comité du « Prêt d'honneur ».

La première représentation au bénéfice de cette œuvre sera donnée au théâtre Antoine le jeudi 21 janvier courant.

◆

### *Aujourd'hui*

Salle Gaveau. — A 3 heures, matinée Eugénie Buffet, qui chantera ses « Chansons héroïques » ; de Max dira la « Chanson de route d'un qui n'est pas parti » ; Sonia Darbell chantera *la Marseillaise* ; Lyse Berty dans ses imitations.

Théâtre Albert-Ier — 8 h. 1/2, *M. Zoetebeek.*

⁂

Théâtre Antoine. — Mmes Eugénie Buffet, Chenal, Herleroy, Marcelle Lender, Jane Pierly ; MM. Paul Ardot, Defreyn, Engel, Enthoven, Gémier, Hyspa, etc., prêteront leur concours à la matinée de dimanche prochain.

Châtelet. — A la grande matinée donnée le 23 janvier au théâtre du Châtelet, au profit des œuvres du Secours aux artistes français et belges, prêteront leur concours les artistes suivants :

Mmes Jane Pierly, Lise Berty, Eugénie Buffet, Arlette Dorgère, Anna Held, Henriquez, Lender, Nicot-Vauchelet, Polaire.

MM. Albers, Bour, Dumény, Dufranne, Galipaux, Nuibo.

Une pièce inédite, *la Maison du passeur*, sera jouée par Mlle Jane Marnac, MM. Baillet, Louis Gauthier, Karl et Tarride.

◆

CONCERTS & SPECTACLES

Du rire et du charme à l'Olympia

Aujourd'hui, débuts de Mlle Hélène Raynès, dans les œuvres d'Edouard Mathé, accompagnée par le compositeur ; de Mlle Bertha Sylvain ; de M. Mévisto, dans ses œuvres et créations ; d'Acyl et Miss Sicha ; de Mlles Miette, Arlette d'Umès ; de l'illusionniste Maletzki, etc.

Chansons nouvelles, de Mlles Suzanne Desgraves, Cléo Christophe ; de MM. Bruel, d'Harville, Delmas, Raymond Hyé ; de Mlle Marcelle Raymond ; Danses nouvelles des « Olympia Girls » ; etc.

Continuation des représentations de *Grock and Partner* (30 minutes de fou rire).

Tous les jours, mat. à 2 h. 30 (prix unique : 1 fr.), soir. à 8 h. 30 (prix : 1, 2, 3 fr.)

◆

Gaumont Palace

Aujourd'hui vendredi, soirée à 8 h. Changement de programme : grand film patriotique de la série artistique «Gaumont» : *Françaises... veillez !* comédie sentimentale ; *les Principes du docteur Philémon* ; deux scènes du plus haut comique : *les Titres de M. Smithson* et *la Petite Bretonne*. Intéressants films documentaires : *Au pays des geysers* ; *les Dernières manœuvres navales* et *la Vie de Molière*. Phonoscène très appropriée aux circonstances : *le Rêve passe*. Enfin, après une attraction dans laquelle Footitt et ses fils se montrent avec leur habituel entrain, les actualités Gaumont, vues intéressantes prises autour des événements actuels. Location : 4, rue Forest. Tél. : Marcadet 16-73

◆

Folies-Bergère. — *Paris Quand Même !* Succès.

Eldorado. — 3 h., faut., 0.50 ; soir, Montéhus, 2, 1 f.

Ba-Ta-Clan. — *Pour le drapeau !* 48e représent. Le prochain spectacle sera une pièce en 3 actes, de MM. Celval et Charley. Titre : *La Maison du passeur.*

Ciné Max Linder. — *Max et sa belle-mère* ayant remporté un tel succès, la direction a décidé de donner ce délicieux vaudeville pendant une semaine encore. Le programme comprendra, entr'autres actualités, *Nos merveilleux fusiliers marins en pleine action*, etc., etc.

Tivoli-Cinéma. — Ce soir la première représentation de *les Frontières du cœur*, grand film patriotique sensationnel, tiré du roman de V. Margueritte, un « Rigadin » des plus amusants ; *le Bonheur perdu*, comédie dramatique, etc.

Dans « Tivoli-Journal » paraîtront les plus complètes actualités autour de la guerre. Grand orchestre symphonique. Tivoli-Cinéma donnera ce même programme tous les jours en matinée à 2 h. 30 et en soirée à 8 heures.

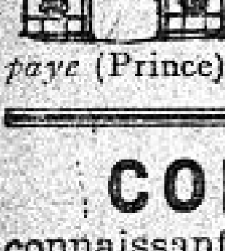

Au Colisée-Cinéma (Champs-Elysées). — Ce soir à 8 h. 3/4 : *Un jour à la ferme des boy scouts* ; *le Mystère de la chambre 31* ; actualités ; *A la gloire des armées alliées* ; *Françaises veillez* ; *C'est Rigadin qui paye* (Prince). Matinée jeudi et dimanche à 3 h. 30.

CONTREMAITRE
connaissant torréfaction du café ou chicorée est demandé. — S'adresser à **P. MAUREL**, propriétaire du Malt-Kneipp (Juvisy).

LA CRUE

La Marne monte toujours et le service hydrométrique prévoit une nouvelle recrudescence. La cote, qui était hier de 2 m. 63 à Chalifert, atteindra d'ici lundi 18, 2 m. 90.

On signale également une nouvelle crue légère de la Marne supérieure et de la Seine dans la traversée de Paris.

D'autre part, la basse Seine commence à sortir de son lit et les parties basses riveraines sont inondées par infiltrations. On craint qu'elle ne monte encore beaucoup, la poussée du flot étant régulièrement d'un centimètre par heure.

Le trafic de la batellerie est amoindri par suite de la violence du courant.

VENDEZ vos BIJOUX à ROBERT 4, r. Edouard-VII.

ACHAT de tous **TITRES** ARGENT DE SUITE
Liquidations, Successions et Prêts sur toutes garanties.
COMPTOIR de L'OPERA. 24. Chaussée d'Antin.

LA VIE SPORTIVE

FOOTBALL ASSOCIATION

Entente belge. — C'est sur le terrain de la Légion Saint-Michel, 88, rue Olivier-de-Serres, que se disputera, après-demain 17 janvier, un match entre l'équipe de l'U.S.F.S.A. et l'équipe belge dite de l'Entente Belge. La recette sera consacrée à l'achat de ballons pour les soldats du front.

D'autre part, il est parvenu à l'Union des sociétés françaises de sports athlétiques, de soldats français prisonniers en Allemagne, diverses demandes de ballons. Nos prisonniers, en effet, pour occuper les douloureux loisirs de leur exil, ont songé à se donner également des distractions sportives.

Cette fédération serait reconnaissante à ceux de nos lecteurs qui lui adresseraient des souscriptions pour approvisionner la caisse pour l'achat de ballons pour nos soldats, combattants ou prisonniers.

Coupe nationale (scolaires)

Ecole Violet bat Rollin. — L'Ecole Violet a battu le Collège Rollin par forfait.

Autres matches. — L'Etoile Scolaire (équipe 2) a battu l'Etoile Sportive Scolaire (équipe 1) par 3 buts contre 0.

FOOTBALL RUGBY

Coupe de l'Espérance. — Dans sa séance du lundi 11 janvier, la commission centrale de football rugby a décidé de créer une coupe dite de l'Espérance.

Cette épreuve est ouverte à toutes les équipes non classées dans les matches retour de la Coupe nationale et aux équipes ayant déclaré forfait dans cette même épreuve.

Cette décision a été prise pour prolonger les épreuves de football rugby qui risquaient de se terminer prématurément, le nombre des clubs engagés dans la Coupe nationale étant très restreint.

Les engagements pour cette épreuve sont ouverts dès maintenant au siège de l'U.S.F.S.A., 3, rue Rossini ; ils seront clos le mercredi 3 février.

MARCHE

L'Association des Sociétés de gymnastique de la Seine organise une troisième marche d'entraînement (environ 20 kilomètres), qui aura lieu le dimanche 17 janvier.

Rendez-vous à 8 heures du matin à l'un des quatre points de départ suivants (au choix des sociétés) : porte d'Orléans ; porte de Vincennes ; porte de Clignancourt ; porte Maillot (station du chemin de fer de Saint-Germain).

Tous les mardis et vendredis à 8 h. 1/2, cours théorique de tir, d'hygiène et de topographie, au siège social, 9, rue Saulnier, où tous les renseignements seront donnés aux jeunes gens désireux de suivre les cours d'éducation physique des sociétés de l'association.

LA QUESTION DES LOYERS

La Mutuelle des locataires, tel est le titre que vient de donner à une œuvre nouvelle son fondateur, M. Columeau.

La Mutuelle des locataires, dont le siège est 78, rue Mademoiselle, a pour but à une époque où la question des loyers donne matière à plus d'une controverse « de guider utilement les locataires sur le terrain de la loi et de l'équité ».

Mort au champ d'honneur

M. Jacques Mouchet, sergent réserviste au 26e régiment d'infanterie, âgé de vingt-sept ans, est tombé frappé d'une balle au front en Belgique.

Il était le frère du notaire parisien.

BOURSE DE PARIS

14 janvier, 2 heures.

L'on n'a pas à enregistrer de sensibles modifications dans les cours, qui pour la plupart montrent une résistance de bon aloi. Toutefois il semble que depuis deux jours se dessine dans les transactions un très léger ralentissement. Celui-ci semble d'ailleurs devoir être tout à fait passager. Par contre la rente française, qui avait marqué un peu d'hésitation, a retrouvé toute sa fermeté. Citons aussi la bonne tenue de la Banque de France.

MARCHE OFFICIEL

Rentes françaises. — 3 %, 73 10 ; 3 % promesses, 79 ; 3 ½ lib., 86 75 ; Afrique occidentale, 384, Ouest-Etat, 455 ; Tonkin 2 ½ %, 66 75 ; Tunisien 1892, 365 ; Tunisien 3 %, 363 ; Indo-Chine 3 ½ 1913, 430 ; Maroc 1914, 445 ; 1904, 490.

Fonds d'Etat étrangers. — *Argentin* 1886, 486 50 ; Argentin 1900, 78 50 ; 1911, 80 75 ; 1907 450 ; Bulgare 1904, 415 ; 1907, 360 ; *Belge* 3 %, 1873, 65 ; Brésil 1910, 315 ; *Chine* 1913, 431 ; *Lots du Congo*, 68 ; Egypte unifiée, 86 30 ; Egypte 3 ½ %, 73 ; Extérieure coup. 960, 84 50 ; Extérieure coup. 4 et 8, 87 ; Italien, 82 ; Japon 4 % 1907, 92 50 ; Japon 4 % 1910, 78 ; Japon 5 % 1915, 470 ; Russe consolidé 3 % 1892, 64 ; consolidé 1896, 60 ; 1906, 93 50 ; Serbe 5 % 1902, 451 ; 4 ½ % 1909, 389 ; 5 % 1913, 76 75 ; Suisse 1900, 90 ; Ottoman unifié, 63 75 ; Hellénique 5 %, 1914 lib., 79 50, Portugal 4 ½ %, 490.

ACTIONS

Banques. — Banque de France, 5.000 ; Banque de l'Algérie, 2.519, Compagnie algérienne, 2.010 ; Banque de Paris, 1.070 ; Comptoir d'escompte, 805 ; Crédit Foncier, 747 ; Crédit lyonnais, 1.180 ; Crédit Franco-Egyptien, 120 ; Union parisienne, 663 ; Crédit industriel et commercial non lib., 640 ; lib., 668 ; Rente foncière, 427 ; Banque de l'Azow Don, 1.110 ; Noblesse, 1.125 Banque Petrograd, 370.

Chemins de fer. — Est ord., 795 ; Lyon, 1.130 ; Midi, 993 ; Midi jouiss., 525 ; Nord, 1.380 ; Orléans, 1.120, 1.111 ; Ouest, 760 ; Ouest jouiss., 401 ; Andalous, 244 ; Saragosse, 346 ; Nord-Espagne, 340, 338 ; Central Pacific 350.

Transports. — Nord-Sud, 115 ; Omnibus, 412 ; Tramways Français, 305 ; Compagnie transatlantique priv., 110 ; Chargeurs réunis parts 84 ; Docks et entrepôts de Marseille, 405.

Métallurgie et mines. — Creusot, 1.250 ; Fives-Lille, 610 ; Courrières, 1.879, Montrambert, 600 ; Châtillon-Commentry, 1.840 ; Aciéries de la marine, 1.541 ; Chantiers de la Méditerranée, 458 ; Lens 10e, 110 ; Electro métall Dives, 420, Tréfileries du Havre, 227 50 ; Briansk ord., 295 ; Briansk priv., 300, 302 ; Prowodnik, 420, 418 ; Rio Tinto, 1.475 ; Rio Tinto coup. 25, 2.463 ; Boléo, 625 ; Aguilas, 96 50 ; Mines de Bor ord., 930, Sels Gemmes, 249, 245 ; Sosnowice, 958.

Valeurs diverses. — Naphte 395, 400 ; Raffineries Say priv. 250 ; Raffineries Say ord., 343 ; Sucreries d'Egypte ord. 50 ; Lautaro, 205 ; Azote, 253, 255, Distribution, 409 ; Electricité de Paris, 560 Thomson-Houston, 574 ; Suez, 4.150 ; Suez, civile 2.900 ; Panama, 105 ; Printemps ord., 315 ; Bergougnan, 1.455 ; Pathé, 115.

OBLIGATIONS

Ville de Paris. — 1865, 525 ; 1871, 370 ; 1875, 510 ; 1876 4 %, 497 50 ; 1892, 294 ; 1896, 290 ; 1898, 360 ; 1899, 323 ; 1904, cinquièmes, 76 50 ; 1905, quarts, 80 ; 3 % 1910, 330 ; quarts, 80.

Crédit foncier. — Communales 1879, 438 ; cinquièmes, 99 ; 1880, 480 ; 1891 3 %, 336 ; 1892, 357 ; 1899 2 60 %, 354 ; 1906 3 %, 427 ; 1912, 217 ; Foncières 1879, 472 ; 1883, 376 ; 1895, 378 ; 1903, 422 50 ; 1909, 227 ; 1913 3 1/2 % lib., 455.

Chemins de fer français. — Est 3 %, 371 ; Lyon Dauphiné, 371 ; P.-L.-M. 5 %, 595 ; 3 %, 368 ; fusion anc., 368 50 ; Midi 3 % nouv., 373 ; Nord 4 %, 435 ; 3 %, 367 75 ; nouv., 369 50 ; Orléans 4 %, 445 ; 2 1/2 %, 337 50 ; 3 %, 386 ; nouv., 369 75 ; Ouest 3 %, 389 ; nouv., 388.

Valeurs diverses françaises. — Thomson 4 %, 396 ; Métro 4 %, 412 ; Chantiers de la Méditerranée 5 %, 595 ; 3 %, 368 ; Chantiers de la Loire 5 %, 478 ; Transatlantique 3 %, 308 ; Eaux 3 %, 395.

Valeurs diverses étrangères. — Nord-Espagne 3 %, 1re h., 335 ; cinquièmes, 316 ; Saragosse 3 % 1re, 332 ; Lombards, 176 ; Guelma, 363 ; Central Pacific, 350 ; Riazan Ouralsk, 385 ; Donetz, 470, Ouest-Oural, 412.

MARCHE EN BANQUE

Amazone, 215 ; Colombie 6 %, 405 ; Moscou 1908, 479 ; Petrograd 1908, 465 ; Varsovie 1903, 170 ; Stockholm 1909, 385 ; Monaco 4 %, 262 ; Port de Rio, 195 ; San Juan, 275 ; Asti 4 1/2 %, 227 ; 4 %, 330 ; Andalous, 266 ; De Beers ord., c. 5, 255 50 ; privil., c. 5, 295 ; Jagersfontein, c. 5, 75 ; Chartered, c. 5, 18 ; Crown Mines, c. 5, 111 East Rand, c. 25, 37 50 ; Goldfields, 39 ; Rand Mines, c. 5, 127 ; Robinson Gold, c. 5, 53 ; Horse Shoe, 562 ; Spassky, c. 10, 54 75 ; Utah Copper, c. 10, 261 50 ; Chino Copper, c. 5, 175 ; Cape Copper, c. 10, 73 ; Balia, 340 ; Taganrog u., 360 ; Maltzoff u., 480 ; Platine, 480 ; Toula, 895 ; Grosnyi pref., 2.070 ; ord., 1.990 ; Bakou, 1.150 ; Donetz, 905 ; Caoutchoucs, 65 75 ; Malacca, c. 5, 96 ; c. 25, 95 ; Colombia, 1.100.

COURS DES CHANGES

Londres, 25 11 1/2 ; Suisse, 98 1/4 ; Amsterdam, 209 ; Rouble, 216 ; New-York, 519 ; Italie, 96 1/2 ; Barcelone, 499 1/2.

DERNIERS COURS ÉTRANGERS

NEW-YORK, 13 janvier. — Tendance de l'argent faible. Call Money : demande en clôture, 1 1/2 à 2 ; plus bas cours, 1 1/2 ; plus haut cours, 2 ; dernier cours, 2 ; cours moyen, 2. Change sur Londres 60 jours, 481 15 ; Demande bills, 483 75 ; Câble transferts, 484 25. Change sur Paris, 519 1/4 ; sur Berlin, 86 1/4. United States 2 0/0 Fung. Enreg. Loan, 97. Atchison Topeka et Santa-Fé actions, 94. Baltimore et Ohio, 68 3/4. Canadian Pacific, 158 1/4. Chesapeake et Ohio Common, 142 1/4. Chicago Milwaukee et Saint-Paul Common, 87 3/4. Chicago et North Western preferred, 170 vendeurs. Denver et Rio Grande Common, 4. Erié Railroad actions, 21 7/8. Erié Railroad Ist preferred, 34 1/2. Great Northern preferred, 114. Illinois Central, 106. Louisville et Nashville, 115 1/2. National Railway of Mexico Ist preferred, 23 vendeurs. New-York Central et Hudson River, 88 1/4. Ontario et Western, 22. Pensylvanie actions, 105. Reading actions, 146 7/8. Rock Island Common, 5/8. Southern Railway actions, 15 1/4. Southern Pacific, 84 3/4. Union Pacific actions, 118 1/2. Wasbach Common, 1/2 ; preferred, 1 1/2. Amalgamated Copper, 54 3/4 ; American Smelting et Refining Common, 60 1/4 ; Anaconda Copper, 26 1/4. Calumet et Heckla, 355. U. S. Steel Common, 51 3/8. U. S. Steel preferred, 107 1/2. Argent en barres, 49 1/4. Affaires totales, 130.000 titres.

MILITAIRES EN CAMPAGNE
pourront consommer chauds leurs aliments, si vous leur envoyez un **RÉCHAUD ASTAR** (sans danger ni clarté). En vente dans tous l. grands magasins. Gros Sté Fse ASTAR, 24, avenue Victoria, Paris. Téléph. Central 69-62.

VIE COMMERCIALE

VINS. On signale un peu plus d'affaires en vins ; mais, dans les cercles compétents, on considère que cette légère reprise est due à quelques achats indispensables faits pour le compte de la consommation, mais que malheureusement le commerce ne montre encore aucun esprit d'initiative. Les cours sont partout sans changement. A Bercy, aucune variation à signaler, avec des transactions toujours languissantes ; la tendance est plutôt lourde, en raison de la pression exercée par des arrivages plus nombreux de vins du Midi et d'Algérie — SUCRES. La tendance reste ferme ; on a fait 50 francs et la raffinerie a acheté assez volontiers sur cette base. Cote officielle : sucre blanc, 50 (contre 49 75 hier) ; raffinés, 91 à 91 50. — HUILE DE LIN. Inchangée 64 50 à 65. — CEREALES. On a fait pour l'Angleterre un chargement d'avoine Plata embarquement février-mars à 28 shil. 6, soit la parité de 26 fr. 10 les 100 kilos. Le fret de la Plata pour Londres sur les mois rapprochés vaut 80 shil., soit 100 francs la tonne ! — FRETS. Le mauvais temps rend les transports par eau très difficiles sur toutes les voies navigables. Les rivières ont considérablement grossi et la Seine, la Marne et l'Oise sont pour ainsi dire fermées au trafic. A Rouen, l'affluence des arrivages a été très grande dès le début de l'année et on a compté certain jour jusqu'à 61 steamers attendant leur place dans le port pour débarquer. Ces jours derniers, ce nombre est tombé à 30 vapeurs, et la situation se serait éclaircie sans l'arrêt actuel de la batellerie. Sur l'Oise, le service des ponts et chaussées a commencé à faire évacuer sur Paris les péniches chargées immobilisées depuis quatre mois par la destruction des ponts. 110 bateaux, dont 80 chargés de charbon et les autres de marchandises diverses, vont pouvoir gagner leurs ports de destination. En y joignant les bateaux vides, c'est 150 péniches qui vont venir s'ajouter au matériel disponible sur la Seine. Sur la Marne, la navigation est impossible et les demandes de fret presque nulles.

Marché aux bestiaux de la Villette

Espèces	Amenés	Invendus	Prix extrêmes	P.M.	1re qté	2e qté	3e qté
Bœufs...	1.292	73	1 70 à 2 16	...	2 08	2 ..	1 86
Vaches...	685	32	1 66 à 2 16	...	2 08	2 ..	1 86
Taureaux	206	6	1 68 à 1 98	...	1 90	1 84	1 76
Veaux....	614	15	1 90 à 3 10	..	2 80	2 60	2 30
Moutons..	7.928	...	1 86 à 2 60	..	2 44	2 26	2 06
Porcs.....	3.328	...	1 28 à 1 58	..	1 52	1 46	1 34

Diminution sensible dans les arrivages et vente moins active. Prix sans changement pour toutes les catégories, sauf les porcs, en avance de 4 francs aux 100 kilos.

NEW YORK, 13 janvier. — Cotons disponible, 8 05 ; mai, 8 34 ; juillet, 8 52. Cafés Rio type n° 7 disponible, 7 5/8 ; mai, 6 56 ; juillet, 7 39. Sucre raffiné centrifuge, 4 04 à 4 11

Froment mai, 148 ; juillet, 132 5/8.

CHICAGO, 13 janvier. — Blé mai, 140 3/4 ; juillet, 125 7/8. Maïs mai, 74 7/8 ; juillet, 75 3/4. Saindoux janvier, 10 52 ; mai, 10 80.

ACHAT très cher **BIJOUX** HENRY 24, Ch. d'Antin.
OR. ARGENT. BRILLANTS. — ARGENT DE SUITE.

EXPORTATIONS

LES LAINES

Par exception à la prohibition de sortie des tissus de laines pour habillement prononcée par le décret du 23 novembre 1914 et rappelée dans celui du 21 décembre 1914, les lainages *autres* que les tissus de laine pour habillement pesant plus de 400 grammes le mètre carré, de couleur foncée uniforme, et que les molletons et les flanelles de coton, peuvent être exportés sans autorisation spéciale.

LES PRODUITS MEDICAMENTEUX

Des réclamations ont été formulées, de divers côtés, au sujet des difficultés que rencontrerait l'exportation de certains produits médicamenteux.

L'administration des douanes rappelle que les spécialités pharmaceutiques, qu'elles contiennent ou non, à l'état de mélange, un ou plusieurs produits visés dans les décrets de prohibition, peuvent être exportés librement à destination des pays alliés ou neutres.

En outre, sont dispensés de la formalité de l'acquit-à-caution les envois à destination du Maroc (zone française), de la Tunisie, de l'Algérie et des colonies françaises, de produits dont la sortie de France est interdite, à la condition que la quantité expédiée n'excède pas 10 kilogrammes net.

OFFRES ET DEMANDES DE TRAVAIL

PERDUS OU TROUVÉS

PERDU chienne berger suisse genre policier, répond à Nola, collier s. nom, prière ramen. Léger, 3, rue Rodier. Tél. Centr. 44-01. Récompense.

OFFRES D'EMPLOIS

1 fr. 75 la ligne

MECANIQUE

FORGES petites et grosses pièces. Ateliers pouvant exécuter en grande quantité sont demandés chez Soulier, 14 bis, rue Barbès, Levallois.

FORGERONS au courant du travail du pilon. — S'adr. Soulier, 14 bis, rue Barbès, Levallois.

ON DEMANDE jeunes ouvriers classe 1918 ayant travaillé au tour parallèle, ainsi que des tourneurs italiens S'adresser 38, r. Brunel, le matin, de 8 à 9 h.

OFFRES D'EMPLOIS

1 fr. la ligne

CHAUFFEUR SERIEUX NON MOBILISABLE demandé pour service auto-taxis, province. Adresse : Vannier, 20, rue Gare, Alençon. — Bonnes références exigées. — Appointements garantis.

DEMANDE POUR REMPLACER EMPLOYE mobilisé faisant courrier et autres trav. bureau, sténo-dact. (homme), machine Underwood, 100 francs par mois. Audet, 27, rue de Dunkerque.

DOCTEUR réfugié belge ou français est demandé pour remplacement campagne durée guerre. — Ecr. cond. Mondeux, 179, r. d'Entraigues, Tours.

FRAISEURS — TOURNEURS — DECOLLETEURS sont demandés de suite à l'Usine Farman, 167, rue de Silly, 167, Billancourt (Seine).

ON DEMANDE : 1° dame ou demoiselle sérieuse, pour bureau, belle écriture ; 2° dame ou demoiselle connaissant machine à écrire, 60 fr. par mois augmentation après la guerre. — Se présenter de 6 à 8 heures, Prigon, 55, rue du Château-d'Eau.

ON DEMANDE pour administration, dame très au courant des écritures, ayant références de premier ordre. Inutile d'écrire si remplit pas conditions. Ecr. Dufour, 5, Faubourg-Poissonnière, 5.

On demande courtiers pr pommes de terre et eaux minér. Fortes commiss. De 8 h. à 11 h. ½ et de 2 à 4. Tissandié et Bailly, 3, 5, 7, rue Morand, Saint-Ouen.

ON DEMANDE ouvriers biscuitiers, pain d'épices, évacués ou autres. S'adresser : Maison Louvel, 40, rue Quincampoix.

ON DEMANDE UN BON OUVRIER CONFISEUR connaissant fabrication cachou. Place à l'année. Faire offres S. F., 33, bureau *Matin*

ON DEMANDE chimiste industriel très au courant de la parfumerie et de l'alimentation. Références exigées. — Ecrire : G. L. M., 7, rue Rocroy, Paris.

ON DEMANDE : 1° un très bon tireur de bromure au cour. de l'opération ; 2° un opérateur retouch. 62, r. St-Antoine, apr.-midi. S'absten. si pas tr. capable.

ON DEMANDE pour gardien maison convalescence région midi, ancien officier ou sous-officier parlant arabe. — Ecr. Sauvé, 129, r. du Cherche-Midi.

ON DEMANDE jeune fille sachant coudre. Se présenter après-midi. Hôtel, 19 bis, rue Fontaine.

ON DEMANDE JEUNE FILLE, 25 ans environ, connaissant comptabilité, écrivant et chiffrant très bien. — Ecrire bureau journal *Matin*, M. F. 7.

ON DEMANDE bonne ouvrière sachant broder sur filet, le matin. L., 65, avenue de la République, 65.

ON DEMANDE garçon pour magasin et faire courses en tri-porteur. Bergeron, 8, rue Martel, Paris.

PHARMACIEN réfugié ou premier élève demandé. Pharmacie Lefebvre, Issy-les-Moulineaux.

GENS DE MAISON

BONNE à tout faire, 23, ch. c. m. d. — B. J., rue de Turenne, 55, Paris.

ON DEMANDE ménage cuisinière et chauffeur-valet non mobilisé. — Ecrire détails, âges et références. S. F. Y., 23, rue de Rome, 23.

ON DEMANDE bonne à tout faire sérieuse et propre. Références exigées. — 47, rue Dauphine, 47.

ON DEMANDE jne bonne, 10 fr. p. mois. Mme Jasper, 62, aven. Gennevilliers, Colombes (Seine).

ON DEM. bonne à t. f. soigneuse, sach. cuisine, référ. Venir le matin, 54, rue Verneuil, 54.

ON DEM. ménage concierge habitué service grande maison, actif et bon. tenue. 2 à 5 h. 21, r. d. Surène.

ON DEMANDE jne bonne ay. servi, tr. propre, 25 f. pend. guerre. Ecr. : B., 41, boulev. Saint-Germain.

MECANIQUE

ON DEMANDE bon chauff., pr machine à vapeur. S'adr. : Maison Ledieu, 12, r. St-Gilles, de 5 à 6.

LEÇONS AUTOMOBILE

1 fr. 50 la ligne

AUTO. Leçons sur voitures de luxe. Brevets civil et milit. garantis. Forfait 60 fr. 15 bis, rue Chaligny.

AUTO-ECOLE
4, rue Fromentin (place Blanche)
Fondée en 1904. La seule diplômée et reconnue
Préparation aux brevets civil et militaire

AUTO. Leçons partic. et à forf. à part. de 30 fr. Brev. civil et milit. gar. 13, r. Beudant. Mo Rome-Villiers

ECOLE DE CHAUFFEURS-MECANICIENS reconnue la meilleure et la moins chère. — Maison de confiance. — Belser, 144, rue de Tocqueville, Paris.

ECOLE cond.-mécaniciens. Perm. garantis à forfait. Garage, 13, rue Dugommier (12e). Roq. 76-01.

LEÇONS particulières de conduite avec 3 voitures marq. différ. Prix mod. Atelier de mécanique pr démonstration gratuite. Permis garanti. Garage Bob Walter, 156, avenue Malakoff. Téléphone Passy 50-46.

L'ECOLE DE CHAUFFEURS
Dubois et Cie, ing. E. P. C.
112, rue Tocqueville, 112, Paris
Brevets civil et militaire.— Téléph. : Wagram 62-37.

MONSIEUR AYANT AUTO 1re marque luxueuse et moderne, apprendrait conduite et mécanique. Se charge de toutes formalités pour brevets civil et militaire. Prix de 50 à 75 francs. George, 6, rue Bellanger (entresol), à Neuilly, près place du Marché à 5 minutes de la Porte Maillot.

Pour apprendre à conduire, seul,
sur voitures élégantes modèles 1914
avec enseignement mécanique et pratique sur châssis du modèle 1914, etc.,
par ingénieur spécialiste diplômé.
S'adresser à MM G. de La Chapelle et Cie
91 bis, avenue des Ternes.
(Les meilleures garanties pr apprendre sérieusement)

PERMIS DE CONDUIRE garanti dans la semaine. Leçons sur torpédo, 4 cyl., modernes, à forfait, 50 francs. — Pas de suppléments. — Copin, mécanicien, 58, rue Gravel, Levallois (Mairie).

DEMANDES D'EMPLOIS

1 fr. la ligne

A titre gracieux, un fermier belge, célibataire, 50 ans, connaissant la culture, l'élevage et l'engraissement, désirerait diriger grande culture. — S'adresser à M. Jules De Bry Bodega, à Folkestone (Angleterre).

ARTISTE FOURREUR réf. France ferait transform. et répar. de toutes fourrures à des prix tout à fait modérés. Se rend à domicile. Pulver, 4, rue de la République, Noisy-le-Grand (Seine-et-Oise).

BON SCULPTEUR STATUAIRE réfugié Belge, ayant bons certificats, demande emploi. — S'adresser : d'Hondt, 46, rue Rivay, 46, Levallois-Perret.

BELGE réfugiée, 24 a., dem. place vendeuse ou trav. bureau. — Ecr. 47, rue Carnot, Romainville.

Coupeur tailleur, 28 a., réformé, dem. pl., sér. réf. Ecr. : Brossard, r. Crochardière 56, Le Mans (Sarthe)

Corsetière brev. diplôm., prix spéciaux p. réfug. et infirm. de la Croix-Rouge. Guyon, 199, Fbg-St-Denis

Chirurg.-dentiste, 2, r. Chauveau-Lagarde, Madeleine. Rabais sur ts soins et appareils, réparat. imméd.

Chef de fabricat., 40 a., non mobil., exc. réf. dans prod. chimiq., dem. emploi quelc. C. P., 1, r. Parrot.

DAME, 35 ans, instruite, vive, intelligente, demande emploi dame de compagnie ou autre, voyagerait. R. D., 75, rue Coubevoie, La Garenne.

Dlle, 23 a., réfug., au cour. com., dés. empl. au pair. Ecr. : Germaine, ch. Mme Richard, r. Boyer-Barret, 16

Dame, anc. prem. manutentionnaire, dem. pl. commerce, b. référ. M. D., 7, rue Armand-Carrel.

DAME sér., b. écrit., cout., mach. tricoter demande situation quelconque. — M. P. 37 *Matin*.

ELECTRICIEN. Installations, réparations, force, lumière, téléphone. A. Carré, 49, r. Championnet

FOURREUR français fait transformat., réparations, nettoyage, dégraissage toutes fourrures, prix très modérés. — H. Dobison, 5, rue Cadet, 5.

FOURREUR dem. réparat., transform., trav. soigné, prix très modérés. G. Henri, 23, r. Chapon (3e).

Garçon de café, célib., tr. sér., tr. actif et sobre, 37 a., Rech. empl. ds hôtel ou café import., irait n'imp. où Conn. angl. et franç. Guermont, 10, r. du Bac, Rouen

GARDIEN DE LA PAIX demande place concierge. — Ecrire : A. R., 105 Bureau *Matin*.

Garçon de café libre dem. place, peut rempl. patron mobilisé, bon. référ. — Ecrire J. B. D. *Matin*.

He, 40 a. tr. ad. apte à t. trav. man. non bricoleur d. menuis. maçon. peint. col. pap. ch. tr. Durand, 62, r. d'Orsel

INGENIEUR possédant petit outillage précision demande travaux à façon. — Ecrire : Taupert, 11 bis, allée Pelouse, Le Raincy.

Institutrice, musique, angl., allem., cherche empl. apr.-midi. Chambrot, r. Jules-Chaplain, 11 bis.

Ing.-dess. réfugié cherche empl. Ecr. M. L. 17 *Matin*.

Jne ménage, instruit, sérieux, femme sténo-dactyl., mari commis gde administr., non mobilis., demande gérance commerciale ou immobilière Paris Bruney, 119 bis, rue Monge.

JEUNE HOMME 26 ans, non mobil., bonnes connaissances commerciales, second dans grande exploitation avant la guerre, demande emploi sérieux. — Ecrire R. L. 8, *Matin*.

Je HOMME 16 a., présenté par parents, dés. appr. la quinc., cherche mais. de ce genre en prov., à 100 ou 150 kil. de Paris, nourri et couché. L.P., 50, *Matin*.

Jne industriel réf. Nord ay. multiples connaiss. industrie textile, dessinateur, parl. 4 langues, cherche occup. honorable. Ecrire E. L. 3874 Bur. *Matin*.

Je recomm. part. ménage s. enf. réfug. Nord, meill. référ., gérant, régiss., employé, secrét., brev. chauff., cond. mod. Antoine, à Rochecorbon (I.-et-L.)

Jeune femme, 26 ans, instruite, désire occupation l'après-midi. — Ecr. R. P., 4, rue Darcet, 4.

Je HOMME 17 a., ay. brevet él., continuant étude, dem. pl. instituteur. Ec. Coupé, 135, r. Paris, St-Denis

JEUNE HOMME débutant, sténo., dem. pl. maison commerce ou autre.— Boireau, 48, rue Mouffetard.

Je f. dem. pl. march. vin, restaur. Ec. A V., 8, r. Nouvelle.

Jne f. stén.-dact. ou pr trav. bur. G. M., 59, r. d. l. Chine

J. f. st.d., dem. pl. sér. Ponsot, 37, r. E.-Carrière.

Ménage, s. enf., ayant été concierge dem. même pl., réf. tr. sér. (Récomp.) Fournier, 68, r. Gergovie, 14e

MECANICIEN dentiste dem. trav. de dentiers et répar. — Louis, 18, r. Clignancourt (Métro Barbès).

Mons., 50 a., dem. emploi quelc. pr bureau ou autre ou comme voyageur. Godin, 7, r. d. Coulmiers, Paris.

Mr, 30 a., repr. bien, dem. place secrét. ou accomp. voyage Dame ou Mons. âgé. E. Dupont, Bur. 4.

Mr. réf., d. Ardennes, brasseur, malt., n. mob., dés. gér. brasser. ferment. hte ou malt. H. J., 19, *Matin*.

Mr sér. 40 a. dés. pl. c. mag. Louis, 1 bis, r. Henri-Regnault

ON DEMANDE place de livreur, bonnes références. Ecrire : Carroué, 5, avenue Charcot, Asnières.

Possédant matériel dorure, argenture, laitonisage, polissage, nickelage, je demande travail sérieux. N. Kruchten, 41, avenue Secrétan.

PHOTOGRAVURE. — On demande travaux à faire pour journaux ou revues illustrées. — Ecrire : Marteau, 22, place Saint-Marc, 22, Rouen.

Pers. sér. dés. mén. Ecr. bureau *Matin* M. B. 13.

Réfugié du Nord, 35 ans, rompu aux affaires, non mob., ay. gdes relations agriculteurs S.-et-M., S.-et-O., et départ. Nord et N.-E., offre s. concours à usine ou maison 1er ordre, s'occup. de prod. agric. Propos., tr. sér. — Ecrire : L. L., 52, *Matin*.

Sténo-dactylo poss. mach. à écr., au courant transports, dem. emploi. Rodolphe, 42, r. Rochechouart.

SUISSE très sér., 9 et 13 ans magasinier, dem. place anal. Ecr. Bozonnet, 63, r. Rochebrune, Rosny-s.-Bois.

Traduct. et corresp. espagn., ital. et port., ayant machine ; prix réduits pendant guerre ; va à domic. M. Sambi, 20, rue Saint-Sauveur, 20.

Un homme non mobil. dem. pour être gardien de nuit dans une usine, libre du 1er-8 février. — Ecrire poste restante à Maisse (S.-et-O.). B. J. L. A.

GENS DE MAISON

Bonne à t. faire, dem. place non couchée. — Ecr. : Mlle Marie Louise, 110, bd Rochechouart, Paris.

Bonne à t. f. genre fem. de ch., 35 a., référ., dem. place 2 pers. M. R., 21, rue du Cherche-Midi, 21.

Bonne à t. f., 30 ans. — H. P., 24, rue du Terrage.

Bonne à tt f., sach. cuis. dem. pl. J.P., 58, r. de Sèvres

CUSINIERE, b. à tt f., sérieuse, prop., dem. place, bonnes référ. — Ecr. : C. D., 8, rue Chabannais.

Cuisinière d pl. Paris, étrg., b. réf. Donato, 8, r. Demours

Dlle, 23 a., cuisinière-pâtis., mén., cherche pl., référ. verb. Ecr. : M. Guillemault, 141, bd Pereire, Paris

Dame, 38 a., cuis., b. à t. f., b. réf. R. K., 95 Fg-St-Martin

Emigé Douai, 32 a. lib. sle, rep. t. b. sach. dir. int. mé. commerce, sach. f. b. cuis. coud. rep. prop. act. sér. d. pl. chez pers. sle, mén. douce, dév. gages 50 f. rest. av. mait. d. mais. p. serv. f. d. ch. Mme Pruvau, 12, r. Marché, Nanterre (S.).

Fem. de ménage dem. place. Ecr. F. S., 4, r. Turbigo

Jne f., 23 a., dem. pl. b. à t. f., gre fem. de chamb. Bon. référ. — V. G., 21, rue du Maroc, Paris.

J. f., b. à tt f., dem. pl. Ecr. L., 216 bis, r. S.-Denis.

J. f. dem. pl. b. à tt f., mén. M. C., 32, r. Exposition.

MECANIQUE

Chauff. dem. place maison brg., Ag. 53 a., bonnes référ. Ecrire : M. V., 31, r. Demours, Paris.

J h., chauffeur. Lamaury, r. Bachaumont, 18, Paris.

MECANICIEN dentiste dem. trav. de dentiers et répar. — Louis, 18, r. Clignancourt. Métro Barbès.

ON DEMANDE travaux de forge pour pièces de mécanique serrurerie, carrosserie. — **J. Billot**, 99, rue des Poissonniers (18e).

Réfugié Belge, connaiss. à fond la fonte malléable et acier creuset, cherche emploi ou installation à faire. — E. W., 3, *Matin*.

SERRURIER ayant petit matériel, demande travaux à façon. Pièces détachées en ts genres. — Touzet, 10, passage Huszner, 10 (19e).

COMPTABILITE

CHEF-COMPTABLE, réfugié, cherche travail. — J. I., 1 bis, rue du Lycée, Sceaux

Dame, bon. référ., caiss. et compt., dem. écrit. à faire ch. elle. F. G., 129, av. du Roule, Neuily-s.-S.

COUTURE

Bonne couturière, fait réparat. et transformat. en tous genres. Maury, 130 bis, boulev. de Clichy.

Ex-prem. coup. robes, tailleur grand chic, se rend à domicile. Ecrire : Maury, 22, rue des Mignottes.

Très bne prem. cout. gr mais., tr. habile, conn. parf. coupe, tr. cap., dem. j. brg. L. M., 54, r. d'Aboukir

REPRESENTANTS ET COURTIERS

COMMERÇANT réformé, 25 ans, demande à voyager pour maison sérieuse. Clientèle chaussure, de préférence. — Ecrire : D. Fouquet, 50, rue Turenne, 50.

ACHATS ET VENTES

1 fr. 50 la ligne

Agencement complet. Joli mobilier pour bureau, petit salon moderne, le tout à l'état neuf. — S'adresser 5, rue Pierre-Chausson.

A céder Peugeot 10 HP. (68×130) 4 cyl. 1914, torp. 4 pl. car. Delalande, écl. élect. puiss. Klaxon, ind. vit. cap. g. Janho, arr. obus, 6.500 fr. Ecr. Balazun, 8, bd St-Martin.

A VENDRE moto et side-car 6 HP. marque anglaise Bousquet, 38, rue Monthabor, 38.

Achète véritable occasion très beau divan lit, indiquer prix. — M. S., 7, rue de Bruxelles, 7, Paris.

AUTO ALCYON, 12 HP, 4 cyl., magn. Bosch, carb. Claudel. Landaulet. Sauvaget, 7, r. Etex.

AUTO DELAHAYE, 12/16, 4 cyl., magn. Bosch, carb. Claudel, land. — Fauvel, 7, rue Etex.

A vendre jumelle prismatique, télémètre, marque connue, ch. François, 31, aven. Mathurin-Moreau.

Achèterais si réelle occ. bonnes bicycl. marque. Ecr. Darde, 4e d'artill., Garges, par Gonesse (S.-et-O.)

A vendre sup. ponett. 6 a. 500 fr. conc. 49, bd Picpus.

BOCHAM, 96, Bd Diderot, achète fût vide. T. R. 18-28

Cause départ, torpedo, cond. intér., Charron 1913, 4 places. — Dedouvre, 16, rue du Rocher, 16.

Etant mobilisé je solde sous-vêtements imp. pour soldats. — 3, rue Lemercier, 3. Natta

FLEURS COUPÉES. Les plus beaux œillets de Nice. Ord., 5 fr. Choix, 10 fr. Surchoix, 20 fr. le panier franco. J. Pâquet, horticulteur, boul. Magnan, Nice.

Occasion. Canapé lit, avec trois coussins, meuble salon bois rose, genre bahut. — 90, rue du Rocher.

OCCASION paradis noirs et naturels, moitié valeur. Vatinel, 33, rue Beauregard, 2 à 5 heures.

Suis acheteur belle voiture d'enfant d'occasion. — Ecr. : Schneider, 14, rue de Hambourg, Paris.

SUIS ACHETEUR voiture récente, 1re marque, 2 places. — Thouvenin, à Bonnelles (Seine-et-Oise)

Solde cirages pr vente au marché. 71, bd Magenta.

LOCATIONS

AUTOS, VOITURES, CHEVAUX

1 fr. la ligne

AUTOS livraison non mobilisables à louer, 15, boulevard Bineau, Levallois. Téléph. Wagram 33-33.

Propr. auto de Dion ferait voyage province, transporterait marchandises, Georges, 201, r. du Temple.

Propriétaire auto très confortable conduirait voyageurs province. — Valé, 33, rue N.-D.-de-Lorette.

AVIS DIVERS

2 fr. la ligne

BRUX F. G. — Très bien arrivée dimanche. Tout parfait appart. Amitiés Viviane.

DEGRELLE (M.) avise parents, amis et employés de chez Dubly qu'il habite Tournebride, Rennes.

DUBOS est avisé de la naissance de son fils Albert.

LUCQ Auguste, d'Arras, réfug. 183, aven. Je-Jaurès, Paris, demande nouvelles de sa famille et amis.

LEBRETON, Paul, 335e de ligne, est avisé naissance de sa fille le 12 janv. 1915. Mère et enfant très bien.

MONTRET Georges, caporal 45e de ligne, 9e Cie, no matr. 3670, disparu 18 décembre, Montauban (Somme). Prière aux personnes pouvant donner nouvelles écrire A. Montret, 98, rue Marcadet, 98, Paris.

PETIT Paul (M.), de Roubaix, est prié de donner s. adr. à M. Henri d'Halluin, ch. Me Dillies, à Mello (O.)

PICAVET Lucien (de Lille) est prié de faire connaître son adresse à Ernest Swynghedauw à Bergues.

SEB Marcelle, rentrée Paris. — Bonne santé.

SOONS (Mme) réf. Ath. Ecrire de Neve, St-Denis (S.)

160e. Prière pers. ayant nouv. prison. du 160e inf., 12e Cie, pris 9 nov. St-Eloi (Belg.) Ecr. adresse lieu internem. Schwarz, 23, r. St-Pétersbourg, Paris.

76e inf. Tte pers. ay. nouv. mil. faits pris. 20 sept. Bois-Carré. Ecr. Gory, 29, r. Anselme, St-Ouen (S.)

FABRIQUES ET MAISONS DE COMMERCE

pouvant exécuter des commandes

3 fr. la ligne ; minimum quatre lignes

AMPOULES POUR LAMPES DE POCHE à filament métallique de toute première fabrication, livraison immédiate par 100, 500 et 1.000. — Etablissements Magic, 44, boulevard Rabelais, 44, Saint-Maur.

GANTS EN LAINE pour hommes, tricotés à la main, 24 fr. 60 la douzaine franco contre mandat. Une paire échantillon contre mandat de 2 fr. 25. — Alfred Beylard, Monségur (Gironde)

La mais. Heudon, 22, r. Morand, pt fournir réchaud pr soldat, alcool solid. à 0 f. 55. Boîte de rech. 55 c. Piles p. lamp. de poche, 85 c. Ampoule, 50 c., boîtiers. Env. mand. pour recevoir marchandises par retour.

RECHAUD NATIONAL, 24, rue Guilhem
Fabrique d'alcool solidifié.
Pâte naturelle blanche.
Conditions uniques aux revendeurs

RECHAUD DU COMBATTANT en gros
(le seul à solidification instantanée)
Lampes électriq. (Gr. choix de Boîtiers)
Pierres ferro-cerium. — Rifler, 38, r. Rivoli, Paris.

NOS SOLDATS
sont bien nourris et bien vêtus. Mais on ne nous cache pas qu'ils sont parfois atteints de dysenterie, diarrhée, cholérine, entérite.

Le meilleur remède contre ces affections et d'une façon générale contre toutes les affections des intestins, c'est le **Charbon de Belloc**.

Le charbon est, en effet, un absorbant très énergique ; c'est ce qui explique qu'il assainit l'estomac et les intestins ; il s'oppose à l'invasion des microbes et préserve ainsi des maladies qui attaquent ces organes et les guérit.

Prix du flacon de Charbon de Belloc en poudre : 2 francs Prix de la boîte de Pastilles Belloc : 2 francs. — Dépôt général : **Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.** En vente dans toutes les pharmacies.

CADEAU La Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris, envoie, à titre gracieux et franco par la poste, un échantillon de **CHARBON DE BELLOC** (poudre) ou une petite boîte de **PASTILLES BELLOC** à toute personne qui lui en fait la demande de la part du *Matin*.

Pour nos Soldats
Vous contribuerez à la bonne santé de nos soldats en leur envoyant un flacon de **GOUTTES LIVONIENNES de TROUETTE-PERRET** ce médicament si connu depuis 40 ans, dont l'usage est indispensable en hiver pour préserver et guérir des ***Rhumes, Toux, Bronchites*** et des ***Maladies de la Gorge,*** de la ***Poitrine,*** des ***Bronches*** et des ***Poumons.***

Envoyez-en dans chaque colis et faites même un envoi spécial.

Se vend 2 fr. 50 le flacon dans toutes les pharmacies et chez TROUETTE-PERRET, 15, rue des Immeubles-Industriels, à Paris, qui en enverra un flacon par poste recommandée contre un mandat de 2 fr. 50.

SAGE-FEMME 1re cl. Consultations 1re heure et Dimanche, ou écrire 31, av. Rapp, *Champ-de-Mars, École Militaire, Pont l'Alma*

VIN FIN. Les 220 litres, port, regie et fût neuf. Echantillon 0.60. B. REY FILS. Narbonne. **62f**

La **BANQUE DUPONT & FURLAUD,** 19, Rue Scribe, Paris, informe les porteurs d'actions des Compagnies suivantes :
Utah Copper Cy
Chino Copper Cy
Butte & Superior
qu'elle opère actuellement le paiement des coupons de dividende ***n° 26 pour l'Utah Copper, n° 7 pour la Chino Copper*** et ***n° 3 pour la Butte et Superior*** ainsi que des coupons antérieurement échus.

Elle achète d'autre part ***tous les coupons et chèques de dividendes des obligations et actions des Etats-Unis et du Canada.***
(Caisse ouverte de 10 heures à midi et de 2 à 5 heures).

BRACELETS-MONTRES ARTICLE SPÉCIAL POUR MILITAIRES, dep. 9,50. Montres et chronomètres hommes et dames. *A l'Espérance*, maison fondée en 1829. GODCHOT, succes., 31 et 31 *bis*, bd. St-Martin, Paris. Catal. fo.

VINS vieux, Midi, Corbières, Minervois 25, 30, 32 fr. l'hect. Ech. dégust. 1 h. à 5 h. Courtesol, pre viticole, 239, r. St-Martin, Paris.

LA MAISON MIGEAT
CHARBONS
51, quai de Seine, PARIS
livre dans Paris à partir de 500 kilos

Gailletins Cardiff ne fumant pas..	les 1.000 k.	92 »
Gailletins anglais fumant un peu..	— —	80 »
Criblé restaurant fumant un peu...	— —	70 »
Anthracite anglais pr salamandre..	— —	96 »
Gailletins anthracite anglais pour chauffage à basse pression........	— —	90 »

JAMBIÈRE IMPERMÉABLE
indispensable aux soldats dans les tranchées, évite rhumatismes, se fixe au pied et ceinture, 250 gr. (mod. dép.) 4,50 paire, 36 fr. la douz. de paires, LEVY, 40, r. Meslay. Paris

MALADIES INTIMES
Blennorragie aiguë ou chroniq., Prostatites, Rétrécissements, Métrites, Impuissance, Syphilis soignées et guéries par Méthode infaillible, économ., discrète. Possibilité de se soigner chez soi. Discrétion absolue pour visites et par correspond. INSTITUT BIOLOGIQUE, 59, rue Boursault, Paris.

Un des gérants : DENGLOS, Imp., 6, bd Poissonnière

CONSERVES DE POISSONS Maison norvégienne supérieure pour la vente des conserves cherche un représ. énergique et b. introd. p. Paris. Ecr. sous « *Prompt* 110,228 » à la *Société Européenne de Publicité*, 10, r. Victoire, Paris.

Avec notre **BOUSSOLE**
Directrice Lumineuse, de Campagne,
les **OFFICIERS**, **sous-officiers**, **chefs de patrouille**, **éclaireurs**, peuvent déterminer, ***de jour et de nuit***, avec et sans carte, rapidement et exactement, ***l'angle de direction***, et accomplir ainsi leur mission sans erreur et avec plus de sécurité. Cette Boussole sert en outre à solutionner **tous les problèmes d'orientation** et à exécuter sans table fixe une triangulation graphique.

Fabrication soignée, très précise et très solide
Livrée en étui et accompagnée d'une notice explicative.
Prix : 6'50
Franco de port dans la zone des Armées: 6'95)

Adresser lettres et mandats :
J. AURICOSTE, O.I.O. ✠
Horloger de la Marine de l'Etat et du Service Géographique de l'Armée.
10, Rue La Boétie, PARIS

AU BON MARCHÉ
PARIS Maison A. BOUCICAUT PARIS
Les évènements actuels ayant retardé l'arrivée des **ASSORTIMENTS CONSIDÉRABLES** *de marchandises préparés en vue de cette mise en vente,*
L'EXPOSITION ANNUELLE DE
BLANC
est remise au
Lundi 8 février

AUX GALERIES LAFAYETTE
MAISON VENDANT LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
L'EXPOSITION ANNUELLE DE
BLANC
est ajournée au
Lundi 8 Février
par suite des retards occasionnés par les évènements